



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

**VADÉMÉCUM
DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SPÉCIALISÉ
ORGANISÉ PAR
WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT**

Mise à jour du 11/1/2019

Propos liminaires

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement d'enseignement,

Nous savons tous combien est complexe la tâche d'un Chef d'établissement, fût-il débutant ou non.

C'est pourquoi nous avons voulu que tous les services concernés contribuent à mettre à disposition des Chefs d'établissement un ouvrage reprenant les différentes bases légales qui soit facile d'utilisation pour chacun.

Ce Vade-mecum ne prétend ni être parfait ni complet. Il est régulièrement mis à jour. Vos remarques concernant d'éventuels manques ou erreurs ou vos suggestions sont les bienvenues auprès de Mme Sabine HAOT (sabine.haot@cfwb.be), Direction des Affaires pédagogiques et réglementaires.

Ce recueil peut se lire et se comprendre en consultant la base de données des textes légaux sur les sites:

Wallonie-Bruxelles-Enseignement: www.wallonie-bruxelles-enseignement.be - Profil Chef d'établissement

Circulaires sur Enseignement.be: www.enseignement.be/circulaires

Gallilex: www.gallilex.cfwb.be

Nous vous en souhaitons le meilleur usage.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général

Direction générale des Personnels de
l'Enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement

Didier LETURCQ

Directeur général adjoint

Service général de l'Enseignement organisé par
la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement

Mathurin SMOOS

Directeur général

Service général des Infrastructures
scolaires de la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Direction générale des Infrastructures
Administration générale de l'Enseignement

TABLE DES MATIÈRES

NB Dans le corps du texte, la [circulaire soulignée](#) permet un lien immédiat vers le site des circulaires de la FWB. D'autres hyperliens mènent à des sites intéressants. Le dossier a été structuré en différents chapitres avec une navigation interne au départ de la table des matières principale vers une table des matières partielle par chapitre (liens hypertextes).

TEXTES FONDATEURS.....	4
ABREVIATIONS.....	8
AGENDA.....	9
Ch. I. GESTION DES ELEVES.....	31
Ch. II. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT.....	41
Ch. III. FORMATION CONTINUEE.....	71
Ch. IV. DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE.....	75
Ch. V.ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE.....	83
Ch. VI. SECURITE – HYGIENE.....	86
Ch.VII. ORGANES DE CONCERTATION ET D’AIDE.....	97
Ch. VIII. DIVERS.....	103
Ch. IX. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE.....	115
ANNEXES.....	125

Coordonnées des services de l'Administration générale de l'Enseignement: [circ 6795](#) du 30/8/18

TEXTES FONDATEURS

- [Arrêté royal du 20/08/1957](#) portant coordination des lois sur l'enseignement primaire
- [Arrêté royal du 15/04/1958](#) portant statut pécuniaire du personnel enseignant, scientifique et assimilé du Ministère de l'Instruction publique
- [Loi du 29 mai 1959](#) modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (dite « Loi du Pacte scolaire »)
- [Loi du 30 juillet 1963](#) concernant le régime linguistique de l'enseignement
- [Arrêté royal du 22/03/1969](#) fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant [...] de l'Etat
- [Arrêté royal du 01/12/1970](#) fixant le statut pécuniaire des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise [...]
- [Arrêté royal du 25/10/1971](#) fixant le statut des maîtres de religion [...]
- [Loi du 29 juin 1983](#) concernant l'obligation scolaire
- [Décret du 05/02/1990](#) relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Communauté française
- [Décret du 24/07/1997](#) définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (dit « Décret Missions »)
- [Décret du 03/03/2004](#) organisant l'enseignement spécialisé
- [Décret du 12/05/2004](#) portant diverses mesures de lutte contre le décrochage scolaire, l'exclusion et la violence à l'école et, notamment, la création du Centre de rescolarisation et de resocialisation de la Communauté française.
- [Décret du 12/05/2004](#) fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.
- [Décret du 24/03/2006](#) relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des Collaborations entre la Culture et l'Enseignement
- [Décret du 02/06/2006](#) relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
- [Décret du 30/06/2006](#) relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire
- [Décret du 02/02/2007](#) fixant le statut des Directeurs
- [Décret du 08/03/2007](#) relatif au service général de l'Inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des

conseillers pédagogiques

- [Décret du 16/11/2007](#) relatif au programme prioritaire de travaux en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, de l'enseignement artistique à horaire réduit, des centres psycho-médico-sociaux ainsi que des internats de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française
- [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06/03/2009](#) fixant le règlement d'ordre intérieur de base des écoles autonomes et des écoles annexées de l'enseignement fondamental ordinaire
- [Décret du 30/04/2009](#) concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion
- [Décret du 30/04/2009](#) organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité
- [Circ 3845](#) du 13/01/2012 : Changement d'appellation – Le réseau d'enseignement organisé par la CF devient le réseau d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles
- [Décret du 18/05/2012](#) visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
- [Décret du 28/03/2013](#) modifiant diverses modalités d'épreuves externes prévues par le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
- [Décret du 23/05/2013](#) modifiant le décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs (en vigueur au 1er septembre 2013)
- [Décret du 20/06/2013](#) relatif à la suppression de la condition de nationalité pour l'exercice des fonctions de recrutement et de sélection dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
- [Décret du 04/07/2013](#) modifiant, pour la fonction publique en Communauté française, le décret du 19 avril 2012 élargissant les conditions de nationalité pour l'accès aux emplois de la fonction publique de la Communauté française
- [Décret du 17/10/2013](#) modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire et de promotion sociale
- [Décret du 17/10/2013](#) modifiant certaines dispositions relatives à l'enseignement spécialisé, à l'enseignement fondamental ordinaire, à l'enseignement secondaire ordinaire et aux Centres psycho-médico-sociaux
- [Décret du 21/11/2013](#) organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire
- [Décret du 16/01/2014](#) modifiant certaines dispositions en matière de congés pour les membres du personnel de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
- [Décret du 11/04/2014](#) modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire

- Règlement Administratif d'Entretien (RAE) établi en 1978 par le Centre d'Etude et de Recherche du Fonds des Bâtiments scolaires de l'Etat. Mise à jour de 2014 approuvée par le GFWB le 21 janvier 2015 : [circ 5245](#) du 30/4/15
- [Décret du 14/7/2015](#) instaurant un mécanisme de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle dans l'enseignement organisé par la Communauté française et dans l'enseignement officiel subventionné par la Communauté française
- [Décret du 14/7/2015](#) portant diverses dispositions urgentes en matière d'enseignement
- [Décret du 22/10/2015](#) relatif à l'organisation d'un cours et d'une éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- [Décret du 04/02/2016](#) portant diverses dispositions en matière d'enseignement
- [Décret du 24/03/2016](#) modifiant le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
- [Décret du 16/06/2016](#) portant modification en matière d'encadrement complémentaire et organique de personnel de l'enseignement
- [Décret du 30/06/2016](#) rendant applicable aux maîtres et professeurs de religion le décret du 11 avril 2014 règlementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française et portant diverses mesures en matière de titres et fonctions
- [Décret du 30/06/2016](#) modifiant certaines dispositions en matières d'agrément de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire du 19 mai 2006, en vue d'intégrer...
- [Décret du 13/07/2016](#) portant diverses dispositions en matière d'enseignement
- [Décret du 13/07/2016](#) relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement fondamental ainsi qu'au maintien de l'encadrement pédagogique alternatif dans l'enseignement secondaire
- [Décret du 13/07/2016](#) - Décret-programme portant diverses mesures relatives à l'Enfance, à l'Enseignement obligatoire, aux Bâtiments scolaires
- [Décret du 13/07/2016](#) portant modification du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs
- [Décret du 13/07/2016](#) modifiant certaines dispositions de l'enseignement secondaire ordinaire relatives à l'organisation, au deuxième degré et troisième degré de l'enseignement secondaire, de l'apprentissage par immersion en langue des signes et en français écrit en classes bilingues français-langue des signes
- [Décret du 14/12/2016](#) - Décret-programme portant diverses mesures relatives à l'Audiovisuel et aux Médias, aux Affaires générales, aux Fonds budgétaires, aux Infrastructures culturelles, à la Culture, à l'Enfance, aux Bâtiments scolaires, à l'Enseignement...
- [Décret du 23/02/2017](#) modifiant l'intitulé du décret du 30 juin 2016 modifiant certaines dispositions en matières d'agrément de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement...

- [Décret du 29/03/2017](#) modifiant le décret du 1er février 2008 réglant l'organisation et le fonctionnement des instances chargées de la coordination et de la gestion des Fonds structurels que l'Union européenne met à la disposition de l'enseignement secondaire en alternance, de l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice, de l'enseignement secondaire spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale et de l'enseignement supérieur
- [Décret du 27/04/2017](#) modifiant le décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs
- [Décret du 11/05/2017](#) portant confirmation des arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 20 juillet 2016 et 24 août 2016 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2014 relatif aux fonctions, titres...
- [Décret du 24/05/2017](#) portant diverses mesures techniques et organisationnelles en matière d'enseignement
- [Décret du 08/06/2017](#) modifiant le décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel
- [Décret du 6/7/2017](#) modifiant le décret du 30 avril 2009 organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans..
- [Décret du 19/7/2017](#) relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental
- [Décret du 19/7/2017](#) relatif à la mise en œuvre du plan de pilotage des établissements scolaires, à l'aide spécifique aux directions dans l'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé, et à un encadrement complémentaire...
- [Décret du 19/7/2017](#) relatif à l'encadrement dans l'enseignement maternel
- [Décret du 7/12/2017](#) relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques
- [Décret du 19/10/17](#) relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de fonctions enseignantes dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire ordinaire et spécialisé, artistique,...
- [Décret du 19/10/17](#) portant mesures diverses en vue de faciliter la mise en oeuvre du principe de priorisation des titres telle que prévue par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental...
- [Décret du 18/01/2018](#) - Décret relatif au calendrier scolaire

ABREVIATIONS

➤ AE	Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française
➤ AGCF	Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
➤ AM	Arrêté ministériel
➤ APE	Aide à la Promotion de l'Emploi
➤ AR	Arrêté royal
➤ Art	Article
➤ AS	Année scolaire
➤ CEB	Certificat d'études de base
➤ CF	Communauté française
➤ ch.	Chapitre
➤ Circ	Circulaire
➤ COCO BA	Comité de concertation de base
➤ CPMS (S)	Centre psycho-médico-social (spécialisé)
➤ DA	Date d'application
➤ DASP A	Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (rempl. classe-passerelle)
➤ D+	Discrimination positive (expression remplacée par encadrement différencié)
➤ DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
➤ DGPE	Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
➤ DGT	Formulaire de demande de temporaire
➤ DL	Date limite d'introduction du dossier
➤ Dt	Décret
➤ FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles

➤ P	Primaire
➤ PAPO	Personnel administratif et personnel ouvrier
➤ PGAE D	Programme général d'action d'encadrement différencié
➤ PIA	Plan individuel d'apprentissage
➤ PIU	Plan interne d'urgence
➤ PTP	Plan de transition professionnelle
➤ PV	Procès-verbal
➤ RAE	Règlement administratif d'entretien
➤ RLMO	Religion/Morale
➤ ROI	Règlement d'ordre intérieur
➤ RPAS	Rappel provisoire à l'activité de service
➤ SAJ	Service d'aide à la jeunesse
➤ SEPPT	Service externe de prévention et de protection du travail (médecine du travail)
➤ SGEF WB	Service général de l'enseignement organisé par la FWB (Directeur général adjoint M. Didier Leturcq)
➤ SGISF WB	Service général des infrastructures scolaires de la FWB
➤ SIPPT	Service interne de prévention et de protection du travail
➤ SPMT	Service de prévention de la médecine du travail

AGENDA

[EXERCICES D'EVACUATION](#)

[ENTRETIEN LOCATIF DES BATIMENTS ET ABORDS](#)

[DU 16 au 31 AOUT](#)

[SEPTEMBRE](#)

[OCTOBRE](#)

[NOVEMBRE](#)

[DECEMBRE](#)

[JANVIER](#)

[FEVRIER](#)

[MARS](#)

[AVRIL](#)

[MAI](#)

[JUIN](#)

[DU 1er au 5 JUILLET](#)

EXERCICES D'EVACUATION

<p>Pendant l'année scolaire, il conviendra de prévoir</p> <ul style="list-style-type: none">- minimum un exercice d'évacuation (le SIPPT en préconise 3 par an) http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1373#P%C3%A9riodicite%C3%A9- un exercice de mise à l'abri (uniquement pour les établissements situés dans la zone de planification des 10 km à vol d'oiseau autour des centrales nucléaires précitées et des 5 km en ce qui concerne l'IRE de Fleurus) http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1232	<p>Le SIPPT met à disposition des chefs d'établissement un calendrier de l'année scolaire pour tout ce qui concerne la sécurité : voir http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=636#Calendrier_pratique_dune_ann%C3%A9e_scolaire</p>
--	--

ENTRETIEN LOCATIF DES BATIMENTS ET ABORDS

[Retour «Table des Matières»](#)

<p>Pendant l'année scolaire, il conviendra de réaliser des opérations essentielles d'entretien satisfaisant à la gestion « responsable » par l'occupant d'un bien immobilier appartenant à un tiers.</p>	<p>Le SGISFWB met à disposition des chefs d'établissement un guide synthétique sous forme de calendrier reprenant les « règles élémentaires en matière d'entretien « locatif » des bâtiments et des abords »: voir le document sur le site www.infrastructures.cfwb.be . Le calendrier peut s'atteindre via la page du RAE (www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=1082)</p> <p>Cette synthèse ne se substitue en rien aux obligations complètes et détaillées du RAE.</p>
--	--

DU 16 au 31 AOUT

<p>Confection et préparation de l'horaire provisoire, si ce n'est déjà fait. Reprendre l'horaire de l'an dernier et l'adapter après les désignations des maîtres spéciaux et temps partiels</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 5397 du 7/9/15: Enseignement fondamental spécialisé organisé par la Communauté française. Types 1, 2, 3, 4 et 8. Grilles horaires et directives d'ordre pédagogique</p> <p>Circ 5787 du 28/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement spécialisé - III.Horaires de travail + annexe IA</p>
<p>Inscription des nouveaux élèves (voir ch.I – inscription en maternelle et en primaire)</p> <p>Possibilité de scolarisation à temps partiel</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Encoder les nouveaux élèves dans Gesadmin</p> <p>Faire la demande des protocoles des nouveaux élèves fréquentant pour la première fois l'enseignement spécialisé au PMS « ordinaire » orienteur.</p> <p>Circ 6295 du 4/8/17: Circulaire relative à la scolarisation à temps partiel des élevés mineurs dans l'enseignement spécialisé fondamental et secondaire</p>
<p>Encoder les élèves dont les parents désirent bénéficier du transport scolaire</p>	<p>http://transportscolaire.wallonie.be/ - demande d'inscription-enseignement spécialisé : formule 9</p>

Elèves qui quittent l'établissement	Envoyer documents à l'école d'accueil dès réception de la demande écrite de transfert de dossier (orientation, fréquentation, PIA) Retirer ces élèves de Gesadmin.
Réunion de rentrée : convier les enseignants	Attention: le personnel est <u>convié</u> (participation sur base volontaire)
Organisation de la rentrée	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer un « registre » par titulaire • Préparer les premiers matériels: journal de classe des enfants, communications de rentrée (ROI, congés, ...), fardes, craies, etc. • Préparer les documents pour le « testing » des nouveaux (organisé par l'équipe paramédicale)
Ephémérides et vade-mecum à l'usage des enseignants (dates des conseils de classe, réunions de parents, congés scolaires,...) en concertation avec le CPMS spécialisé. Documents à mettre à disposition du personnel : voir ch.IV	Calendrier scolaire (Enseignement.be) Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 Circ 6547 du 21/2/18 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune Circ 6806 du 4/9/18: Organisation des évaluations externes non certificatives en formation scientifique en 2018-2019 dans l'enseignement spécialisé Circ 871 du 27/05/04 : Documents relatifs à la préparation des cours
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
S'assurer que la signature du chef d'établissement est légalisée	Circ 4665 du 19/12/13: Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance à l'étranger
Préparation des documents à distribuer aux parents (avec accusé de réception): ROI, droit à l'image, projet d'établissement, règlement des études de Wallonie-Bruxelles Enseignement, projet pédagogique et éducatif de W-B E, organisation de l'année scolaire, coût de la scolarité (estimation du montant des frais réclamés et de leur ventilation, mesures de contention et d'isolement (circ 5643)... Circ 3010 du 4/2/2010: Guide à l'attention des parents "L'enseignement spécialisé et sa guidance en Communauté française.	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 Projet pédagogique et éducatif de l'enseignement organisé par W-B E (réf site W-B E) Règlement des études des écoles fondamentales organisées par W-BE Projet d'établissement : voir V, 4

	<p>Circ 90 du 19/3/2002: Exercice de l'autorité parentale en matière scolaire</p> <p>AGCF du 6/3/2009 : Règlement d'ordre intérieur des écoles fondamentales organisées par W-B E</p> <p>Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement (réf site W-B E)</p> <p>Circ 3974 du 25/04/2012 : Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique</p>
Rapport des temporaires PAPO. Préparation des désignations PAPO	<p>Circ 6736 du 4/7/18 (annuelle)- Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2018-2019 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><i>Remarque : les documents « DGT », à l'exception de ceux pour la désignation d'un comptable ou d'un correspondant ont été supprimés. Désignation PA : p 5, désignation PO : p 10</i></p>
Prévoir les dates des exercices incendie et les communiquer au bourgmestre et aux pompiers. Tenir le registre de sécurité, le plan interne d'urgence , le plan annuel et le plan global d'action	<p>A prévoir tout au long de l'année</p> <p>Voir ch VI Sécurité-Hygiène</p>
Appel à projets pour des périodes complémentaires	<p>Circ 6131 du 30/3/17 : Périodes complémentaires à attribuer pour l'année scolaire : appel à projets</p>
Accueil des nouveaux enseignants: guide et formations	<p>Circ 5806 du 6/7/16: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Petit guide du jeune enseignant</p> <p>Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement</p>
RLMO	<p>Circ 6640 du 8/5/18: Synthèse d'un certain nombre de modalités antérieures relative à l'organisation des cours de philosophie et de citoyenneté, des cours de religion et de morale à l'attention des</p>

	<p>établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de la rentrée 2018-2019</p> <p>Circ 6400 du 18/10/17: Déclaration 2017-2018 des périodes supplémentaires en application du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (complète 6278 et 6279)</p> <p>Circ 6401 du 18/10/17: Déclaration 2017-2018 des périodes supplémentaires des Maîtres de morale et religion en perte de charge au 1er octobre 2016 suite à l'organisation du cours de philosophie et citoyenneté (complète 6279 et 6280)</p> <p>Circ 6317 du 23/8/17: Encadrement des cours de religion, de morale et de philosophie et de citoyenneté pour les élèves dispensés et du cours de philosophie et de citoyenneté commun dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé – dévolution des emplois et nouvelles dispositions pour la fonction de maître de philosophie et citoyenneté. Informations supplémentaires pour les établissements organisés par la fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circulaire 6333 - Addendum à la circulaire n° 6317 du 23 août 2017 relative à l'encadrement des cours de religion, de morale et de philosophie et citoyenneté pour les élèves dispensés et du cours de philosophie et citoyenneté commun dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé – dévolution des emplois et nouvelles dispositions pour la fonction de maître de philosophie et citoyenneté – informations supplémentaire pour les établissements organisés par la fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 6318 du 23/8/17: Circulaire suite à la création de la fonction de Professeur de Philosophie et Citoyenneté dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mesures transitoires du décret du 19 juillet 2017 relatif à la</p>
--	---

	mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental.
--	---

SEPTEMBRE

Le cas échéant, renvoyer avant le 15 septembre l'état d'intervention due pour les frais de pension visés par la circulaire annuelle	Circ 6756 du 24/7/18 (annuelle): Frais de pension des enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.
Accueil des élèves Accueil particulier pour les nouveaux élèves	Distribution aux parents des documents préparés en août, avec signature d'un talon pour accusé de réception. Document pour le choix philosophique (clôture pour les changements au 15/9) Circ 6588 du 23/3/18 : Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle
Campagne «Émile le serpent mobile»	Circ 6098 du 3/3/17 (annuelle): Mobilité scolaire : « Émile le serpent mobile »
Dossiers PTP, ACS et APE, Puéricultrices, à rédiger et à envoyer après réception de la dépêche Voir ch.II items Agents PTP – Agents ACS/APE	Circ 6714 du 26/6/18 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région de Bruxelles Capitale pour l'année scolaire 2018-2019 Circ 6715 du 26/6/18 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région wallonne pour l'année scolaire 2018-2019 Circ 6711 du 26/6/18 (annuelle) : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE (autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement fondamental ordinaire) pour l'année scolaire 2018-2019
Chaque mois, prévenir le service de vérification des absences prévues de la direction.	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et

[Retour «Table des Matières»](#)

	recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 : aide-mémoire des documents à envoyer par le chef d'établissement d'enseignement spécialisé p 523
Organisation pratique des conseils de classe, de la première réunion de parents, concertation CPMSS.	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 : ch.9
Rédaction des documents concernant le personnel + DIMONA Voir aussi Ch.II GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT	Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB Voir aussi ch.II. Gestion administrative du personnel
Organisation des cours de natation	Circ 4271 du 17/1/13 - Organisation des cours de natation dans l'enseignement spécialisé
Distribution des certificats médicaux CERTIMED aux enseignants	Circ 6688 du 5/6/18: Nouvelle dénomination de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé : CERTIMED - Nouveau certificat médical destiné au personnel enseignant et assimilé
Encodage des élèves avant le 1 ^{er} octobre dans le logiciel GESADMIN	Circ 6825 du 17/9/18 (annuelle): Comptage des élèves - Obligation scolaire - Octobre 2018 Circ 4577 du 23/9/13 : Protection de la vie privée et sécurité des données
Comptage journalier des élèves avant le 1 ^{er} octobre pour le recalcul éventuel de variation de 5%	Vérification par rapport à GESADMIN
Avant le 15/9, l'équipe éducative doit élaborer son plan de formation en lien avec le projet d'établissement.	Voir ch. III Formation continuée
Convocation du COCOBA avant le 1 ^{er} octobre pour information sur l'utilisation du capital-périodes et le plan annuel de formation	Voir ch. VII – Organes de concertation et d'aide - Cocoba
Constitution des dossiers des nouveaux élèves + PIA et vérification de celui des anciens – vérification des dossiers pour le 30/9	Voir ch.I Gestion des élèves
Signature des protocoles d'accord pour l'intégration permanente d'élèves dans l'enseignement ordinaire avant le 15/9. Envoi des protocoles à l'Administration par l'école spécialisée.	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 – chapitre 13

Clôture comptage des cours philosophiques au 15/09	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019
Révision définitive des attributions, du tableau des DGT du désignateur	Service des désignations de l'Administration (site www.reseaucf.cfwb.be)
Prévenir le Bourgmestre, la police et les pompiers des activités prévues dans l'école suivant les directives locales	Circ 4636 du 18/11/13 - Sécurité: organisation de manifestations diverses (annexe 1) Circ 4739 du 18/2/14 - Sécurité: organisation de manifestations diverses - addendum à la circulaire 4636 du 18/11/2013
Demande éventuelle de capital-périodes supplémentaire	S'adresser au chargé de mission pour l'enseignement spécialisé auprès du Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Gestion des élèves - Obligation scolaire
Encodage encadrement septembre pour le 20 au plus tard	
Calcul du nouveau capital-périodes si nécessaire et modifications éventuelles des structures	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019
Comptage des élèves à la dernière heure de cours du dernier jour ouvrable de septembre	Circ 6825 du 17/9/18 (annuelle): Comptage des élèves - Obligation scolaire - Octobre 2018
Organisation des évaluations externes non certificatives (selon les années en octobre ou novembre)	Circ 6806 du 4/9/18: Organisation des évaluations externes non certificatives en formation scientifique en 2018-2019 dans l'enseignement spécialisé
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Documents à remplir et envoyer	Cf. ch.II – item Surveillances de midi

<ul style="list-style-type: none"> - Surveillances de midi pour l'année scolaire précédente - Programmes européens « Lait » et « Fruits et légumes » 	<p>Circ 4887 du 19/9/14 (annuelle) : Surveillance de midi - Année scolaire 2013-2014 - Application informatique</p> <p>Circ 4146 du 20/9/12: Surveillances de midi – modèle de contrat d'emploi</p> <p>Cf. ch.VIII – item Programmes européens</p> <p>Région wallonne : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école</p> <p>Région de Bruxelles-capitale : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école</p>
<p>Envoi de la formule I aux différents inspecteurs</p> <p>Chaque inspecteur pourra en fonction des missions qui lui sont confiées demander ladite formule au chef d'établissement. Ne pas l'envoyer systématiquement. (Avis de M. l'Inspecteur coordonnateur Pierre Fenaille)</p>	<p>Circ 6777 du 17/8/18:: Attributions des membres du Service général de l'Inspection</p> <p>Documents à compléter par les chefs d'établissement et à transmettre.</p>
<p>Vérification du bon état de fonctionnement de l'installation de chauffage</p>	<p>Prévenir au plus vite le SGISFWB si des anomalies sont constatées.</p>
<p>Dossier collaboration culture-enseignement pour mi-octobre</p>	<p>Circ 6487 du 11/1/18: Collaboration entre culture et enseignement - appel à projets</p> <p>Circ 6163 du 3/5/17 : Information aux directions d'écoles relative à une enquête de l'Observatoire des Politiques Culturelles portant sur les liens entre l'Ecole et la Culture</p>
<p>Appel à projets et inscriptions médias</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités scolaires d'éducation aux Médias – appel à projets pour le 30/9 - « Ouvrir mon quotidien » : inscription P6 à partir du 16/8 - « Journaliste en classe » : inscription P5-P6 toute l'année 	<p>Circ 6721 du 29/6/18 (annuelle): Circulaire relative aux activités scolaires d'éducation aux médias - Appel à projets 2018-2019</p> <p>Circ 6779 du 22/8/18 (annuelle): Circulaire relative à "Ouvrir mon quotidien" et "Journalistes en classe" dans les écoles fondamentales et secondaires</p>
<p>Programme européen eTwinning</p>	<p>Circ 6673 du 28/5/18 (annuelle): Programme européen eTwinning : se former aux échanges virtuels entre classes, en Europe et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>
<p>Concours sur le thème du patrimoine</p>	<p>Circ 6789 du 28/8/18: Concours sur le thème du patrimoine belge « Mon patrimoine revisité », à destination des classes de première, deuxième et troisième année de l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles – pour le 5/10/18</p>

OCTOBRE

Introduction des demandes de dérogation pour l'encadrement paramédical	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 page 520
Rappel : convocation du COCOBA « Enseignement » avant 1 ^{er} octobre pour information sur l'utilisation du capital-périodes au 30/9 et le plan annuel de formation	Voir ch. VII – Organes de concertation et d'aide - Cocoba
Encodage de la population au 1/10	
Si nécessaire, encodage des nouvelles attributions ou modifications suite à la réunion du capital-périodes Déclaration des emplois vacants voir ch.II – Vacance d'emploi	Circ 2464 du 24/09/08 : Formulaires: - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. Réseau: CF Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF Circ 6494 du 16/1/18: WBE - Personnels enseignants. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Prévoir la rencontre annuelle entre des délégués de l'équipe éducative, du centre psycho-médico-social et du service de promotion de la santé à l'école	Voir ch.VII – Organes de concertation et d'aide – Cellule de concertation locale
Envoi des IDS et SDS	Circ 2464 du 24/09/08 : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. – Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. Circ 6863 du 17/10/18WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif - Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans

	<p>les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6790 du 28/8/18 : Enseignement primaire ordinaire et spécialisé - Déclaration 2018-2019 des périodes supplémentaires en application du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental</p>
<p>Maîtres de religion</p> <ul style="list-style-type: none"> - admis au stage : disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation définitive - nommés à titre définitif : Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation définitive 	<p>Circ 6863 du 17/10/18WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif - Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
<p>Mise à disposition des bulletins et des doubles, utilisation des nouveaux bulletins</p>	<p>Circ 6869 du 24/10/18 (annuelle) : Modalités d'utilisation des bulletins destinés aux élèves de l'enseignement primaire spécialisé de Wallonie-Bruxelles Enseignement - Types 1, 2, 3, 4, 5 et 8 - Année scolaire 2018-2019</p>
<p>Convoquer une assemblée générale de l'Association des Parents ou des</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des</p>

parents s'il n'y a pas d'AP avant le 1/11	établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 (chapitre 1, point 1.7) Voir Ch.VII.Association de Parents
Suivant organisation, signature des bulletins	
Pour le 1 ^{er} novembre, envoyer au CPMSS - la liste des élèves, inscrits dans l'établissement à la date du 1/10 - la liste des élèves soumis à l'obligation du bilan de santé individuel	Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etnic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Concours de création d'un journal – « Journalistes en herbe »	Circ 6656 du 15/5/18 (annuelle): Concours de création d'un journal - « Journalistes en herbe » - pour les classes de 6 ^{ème} primaire, ainsi que de 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 6 ^{ème} de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles + circ 6776 du 17/8/18
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Penser à réunir le Conseil de participation avant les vacances d'hiver	Voir ch.VII – Conseil de participation
Inscription pour le label "Sciences à l'école" avant le 15 novembre	Circ 5403 du 10/9/15 : Label « Sciences à l'école » 2016 Tous les 3 ans ?

NOVEMBRE

Médecine du travail : documents relatifs aux listes des membres du personnel. Mise à jour à renvoyer pour le 15 novembre	Circ 6808 du 6/9/18 (annuelle): Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail. Circ 6417 du 31/10/17: Médecine du travail - documents relatifs aux
--	---

	listes du personnel - changement de direction au sein du service de Coordination de la Médecine du Travail
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Demande de matériel de psychomotricité	Circulaire 3535 du 25/4/11: Adaptation de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 novembre 2003 relatif à l'achat de matériel sportif destiné à la psychomotricité
Passeport TIC pour les élèves à partir de 6 ans	Dernière circulaire en date Circ 5435 du 7/10/15: Projet Passeport TIC pour les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé. Appel à projet pour l'année scolaire 2015-2016.
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Préparer le plan annuel d'action et l'ajustement du plan global de prévention	Voir ch.VI Sécurité-Hygiène Items Plan d'action et plan global de prévention
Liste des élèves susceptibles de s'inscrire en 1 ^{re} secondaire à communiquer à l'Administration pour le 1^{er} décembre	Circ 6916 du 13/12/18 (annuelle): Décret « inscription » - Modalités d'inscription en 1 ^{ère} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2019-2020 – A l'attention de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé. Circ 6884 du 9/11/18 (annuelle): Modalités relatives à l'inscription des élèves issus de l'enseignement spécialisé en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire

DECEMBRE

Préparation éventuelle d'une programmation ou création ou transformation après consultation du Service général de	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et
---	--

l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (M. Didier Leturcq, directeur général adjoint et M. Jean-Louis François, chargé de mission), du Cocoba et du Conseil de Participation	recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 Circ 6429 du 9/11/17: Renouvellement du Conseil de Participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles janvier 2018
Prévisions budgétaires, réalisation de transferts éventuels, clôture des comptes de fin d'exercice.	Circ 4870 du 12/06/2014 : Pilotage des établissements scolaires en matière de gestion comptable.
Préparation du rapport d'activités à soumettre au Conseil de participation avant le 31 décembre	Rapport d'activités: introduction électronique. Site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be . Choisir Chef d'établissement / Education / Rapport d'activités
Conseil de participation. Renouvellement de la représentation des élèves et des parents	Circ 4809 du 24/4/2014: Conseil de participation – article 69 du décret « Missions » du 24 juillet 1997 Circ 6429 du 9/11/17: Renouvellement du Conseil de Participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles janvier 2018
Suivant organisation interne : signature des bulletins	
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Clôture des commandes manuels et logiciels scolaires	Dossier Manolo
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Inviter le Cocoba en janvier	En vue d'approuver le plan annuel d'action Voir ch.VI Sécurité-Hygiène Items Plan d'action et plan global de prévention

JANVIER

Comptage des élèves au 15 janvier.	Circ 6929 du 9/1/19 : Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - comptage du 15-01-2019
------------------------------------	--

[Retour «Table des Matières»](#)

Transmission des places disponibles	<p>Circ 4981 du 5/9/14: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental</p> <p>Circ 5130 du 22/1/15: Complément d'information à la circulaire 4981: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental</p> <p>Circ 6374 du 26/9/17: Application « PLAF » - nouvelle fonctionnalité relative à l'insuffisance de locaux disponibles</p>
Décret « inscriptions » - Modalités d'inscription en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire – remettre le FUI aux parents au plus tard un mois avant le début des inscriptions en 1 ^{ère} commune (les inscriptions se déroulent pendant 3 semaines à partir du premier jour ouvrable qui suit la fin du congé de détente de Carnaval)	<p>Circ 6916 du 13/12/18 (annuelle): Décret « inscription » - Modalités d'inscription en 1^{ère} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2019-2020 – A l'attention de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé.</p> <p>Circ 6884 du 9/11/18 ((annuelle): Modalités relatives à l'inscription des élèves issus de l'enseignement spécialisé en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire</p>
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Vérifier le plan d'actions en cas de délestage électrique pour le 30 janvier	Circ 5991 du 16/12/16 (annuelle): Plan d'actions en cas de délestage électrique (enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles)
Prise de connaissance et signature des documents comptables du 2 ^e semestre	
15 janvier : date limite d'inscription des enfants dans le spécialisé pour l'intégration permanente totale au premier septembre suivant	
Dossier Manolo pour le 30 janvier	<p>Dossier Manolo</p> <p>Circ 5780 du 24/6/16: Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire</p>

Appel aux candidats temporaires et temporaires prioritaires	Postuler au sein du réseau organisé par la FWB (Wallonie-Bruxelles Enseignement)
Renouvellement du Conseil de participation : renvoyer dans le courant du mois de janvier le formulaire annexé relatif au renouvellement du Conseil de participation (31 janvier au plus tard)	Voir décembre
Inscription à la semaine du Patrimoine	Circ 6008 du 5/1/17 : Semaine Jeunesse et Patrimoine 2017
Inscription à la dictée du Balfroid (date-limite 15 janvier)	Circ 5989 du 15/12/16: Dictée du Balfroid
Prix «Reine Paola» pour l'enseignement	Circ 6398 du 12/10/17: Prix Reine Paola pour l'enseignement 2017-2018 - créativité et innovation – DL 31/1/17
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Printemps des sciences : inscription aux activités avant 31/1	Circ 6894 du 20/11/18: Printemps des Sciences 2019

FEVRIER

Envoi du rapport d'activités avant le 15 février	Rapport d'activités: introduction électronique. Site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be . Choisir Chef d'établissement / Education / Rapport d'activités
Demande d'agents PTP, ACS/APE pour fin février - pas de circulaire en 2017	Circ 6533 du 14/2/18 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Wallonne + erratum 6579 Circ 6532 du 14/2/18 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-Capitale + erratum 6578 Circ 6534 du 14/2/18 (annuelle): Introduction des demandes et

	procédure d'attribution des postes ACS (Agent contractuel subventionné) ou APE (Aide à la promotion de l'emploi) dans l'enseignement de plein exercice ordinaire et spécialisé - FWB
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Déclarations fiscales pour garderie pour le 28/02	Circ 1749 du 02/07/07 : Déduction des frais de garde d'enfants âgés de moins de 12 ans
Opération « Avocat dans l'école »	Circ 6539 du 15/2/18 (annuelle): Avocat dans l'école 2017
Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes. Date-limite février	Circ 6649 du 14/5/18(annuelle) Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes, en lien avec la commémoration du 25ème anniversaire du génocide des tutsi au Rwanda. Circ 6477 du 9/1/18: Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire, en lien avec la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale et du 80ème anniversaire de l'arrivée importante de réfugiés en Belgique Circ 6692 du 7/6/18: Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes. Circ 6912 du 4/12/18: Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire
Programmes Langue et culture d'origine (LCO) Partenariat avec différents pays (Espagne, Grèce, Italie, Maroc, etc.) : inscription avant le 20 mars environ	Circulaires annuelles paraissant en février : recherche sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26822 avec le mot «OLC» ou le mot «langues» 2018: circ 6566 du 1/3/18 + addendum 6608
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas

Documents fin de mois du personnel	<u>Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE</u>
------------------------------------	---

MARS

Suivant organisation interne, signature des bulletins	
Organisation des réunions de parents	
Comptage des élèves au 15 janvier: ramassage concurrentiel – date-limite vers le 20 mars	<u>Circ 6556</u> du 23/2/18 (annuelle): Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Comptage du 15/01/2018 – Ramassage concurrentiel
Dossier publicité de l'établissement	
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	<u>Voir ch.I Obligation scolaire</u>
Concours « Label européen des langues »	<u>Circ 6030</u> du 20/1/17 (annuelle) : Label européen des langues - Appel à projets 2017 <u>Circ 6032</u> du 24/1/17 : Erratum : Label européen des langues, appel à projets 2017
Dossier collaboration culture-enseignement pour mi-octobre	<u>Circ 6487</u> du 11/1/18 (annuelle): Collaboration entre culture et enseignement - appel à projets
Propositions d'orientation ou de maintien pour les élèves concernés	<u>Circ 6747</u> du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019
Préparation des attributions de l'année scolaire suivante (dossier pour le service des désignations)	<u>Voir ch. II</u> – documents de base pour les statuts des enseignants, les congés, etc.
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	<u>Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas</u>
Documents fin de mois du personnel	<u>Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE</u>

AVRIL

Préparation de la liste des élèves pour le CEB pour le 30 avril	Circ 6547 du 21/2/18 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune
Rédaction des éventuels bulletins de signalement pour le personnel définitif (entre le 1 ^{er} et le 15 mai)	Voir ch.II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant – Définitifs : documents
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Commande des bulletins et des journaux de classe	
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Appel à projets pour des périodes complémentaires	Circ 6131 du 30/3/17 : Périodes complémentaires à attribuer pour l'année scolaire : appel à projets

MAI

Mise au point de l'organisation de la fin de l'année scolaire : préparation des documents (délibérations CEB, communication des résultats, distribution des bulletins, réunions de parents, recours en cas de refus de CEB, proclamation des CEB...)	Décret du 2/6/06 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
15 mai : dernier délai pour la rédaction des bulletins de signalement	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Communication aux parents de toutes les informations relatives à la fin de l'année scolaire	
Préparation de l'horaire provisoire de la rentrée	Circ 5787 du 28/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement

	spécialisé - III.Horaires de travail + annexe IA
Documents pour la rémunération des maîtres de stage	Circ 6607 du 6/4/18 (annuelle): Rémunération des maîtres de stage dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Commande matériels et logiciels scolaires	Dossier Manolo
Conseil de participation	Inviter pour le mois de juin
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Informers le SGISFWB des interventions à réaliser impérativement avant la rentrée	
Organisation des jours blancs: proposition d'activités	Circ 6700 du 12/6/18: Activités organisées durant la période du 22 au 29 juin 2018 à destination des élèves de l'enseignement fondamental et secondaire - Mise à jour de la liste d'activités

JUIN

Organiser la rentrée du personnel administratif et ouvrier	Circ 6736 du 4/7/18 (annuelle)- Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2018-2019 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Prévoir les permanences des éducateurs et de l'équipe paramédicale pendant les vacances	Les prestations des éducateurs externes et des membres du personnel paramédical ne concernent que les membres du personnel définitifs (5 jours de prestations début juillet et/ou fin août)

Déclarer le capital-périodes au Service général pour le 25 juin Demander (si nécessaire) des périodes supplémentaires avant le 25 aout	Circ 6247 du 23/6/17 : Constitution d'un fonds de solidarité et demande de périodes supplémentaires émanant de ce fonds pour les établissements d'Enseignement spécialisé organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Introduire les CF-CAD pour les demandes de congés pour l'année scolaire suivante (dans la majorité : pour le 15 juin au plus tard)	Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 6730 du 3/7/18 (annuelle) Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le personnel administratif, le personnel de maîtrise, les gens de métier et de service (PAPO)
Préparation du Jury CEB	Circ 6547 du 21/2/18: Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune
Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
Organisation des remises des points et des bulletins	
Rédaction des CEB, des PV et des avis d'orientation pour les sortants	Circ 2743 du 10/06/09 : Modèles du Certificat d'études de base (CEB) Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019
Encoder les élèves qui ne fréquenteront plus les transports scolaires	http://transportscolaire.wallonie.be/ : avis de sortie : formule 13
Commande des journaux de classe et des bulletins pour l'année scolaire suivante (si pas fait en mars ou en avril)	
Etablissement des documents de fin de fonction pour les membres du personnel temporaires/ACS/APE/PTP	Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB
Préparation, mise à disposition et signature des éventuels rapports de temporaires	Modèles de rapports Maîtres de religion temporaires (A.M. 22/3/74)

	Maîtres de religion stagiaires (A.M. 22/3/74) Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches
Clôture des comptes du premier semestre	
Dernier jour du mois : vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO (application cerbere.etic.be).	Voir ch.I Obligation scolaire
Documents fin de mois du personnel	Voir ch. II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE
Signaler les problèmes urgents au SGISFWB et à la Direction régionale compétente, en vue de la préparation de la programmation budgétaire pluriannuelle et la planification des travaux pour l'année suivante	

DU 1^{er} au 5 JUILLET

Inscription des nouveaux élèves	
Archivage des dossiers des membres du personnel et élèves sortants	
Classement des documents pédagogiques des élèves qui restent	(copie des bulletins, PIA, etc.)

Ch. I. GESTION DES ELEVES

Personne-ressource : Jean-Louis François, chargé de mission (louis.francois@cfwb.be)

Contenu

ABSENCE DES ELEVES.....	32
ACCUEIL DE L'ENFANT MALADE OU HANDICAPE A L'ECOLE.....	32
ACTIVITÉS SPORTIVES.....	32
ALIMENTATION SAIN.....	32
AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES.....	32
ASSURANCE DES ÉLÈVES.....	33
AVANTAGES SOCIAUX.....	33
COMMISSIONS CONSULTATIVES.....	33
CONTINUUM PEDAGOGIQUE.....	33
COURS PHILOSOPHIQUES.....	33
COUT DE LA SCOLARITE.....	33
CRÉATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES.....	33
DEROGATION D'AGE.....	34
DYSLEXIE.....	34
ÉLÈVES HOSPITALISÉS.....	34
ELOIGNEMENT D'UN DES PARENTS : GESTION.....	34
EQUIVALENCE DES DIPLOMES.....	34
EXCLUSION DÉFINITIVE.....	34
INSCRIPTION EN MATERNELLE ET EN PRIMAIRE.....	34
INTÉGRATION D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE.....	35
INTERNATS ET HOMES D'ACCUEIL.....	36
MESURES DE CONTENTION ET D'ISOLEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT.....	37
OBLIGATION SCOLAIRE.....	37
ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ.....	37
PÉDAGOGIE ADAPTÉE.....	37
PHOTOGRAPHIE DES ELEVES.....	37
PIA (PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE).....	38

[Retour «Table des Matières»](#)

PLAF (places disponibles dans l'enseignement fondamental)	38
PRIMO-ARRIVANTS	38
PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE	38
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	38
RECRUTEMENT D'ELEVES	38
ROI (REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR)	39
SCOLARISATION À TEMPS PARTIEL	39
SERVICES EXTERNES	39
SIEL (Signalétique élèves)	39
SSAS (STRUCTURE SCOLAIRE D'AIDE A LA SOCIALISATION)	39
TROUBLES DE L'ATTENTION (TDA/H)	39
TRANSPORT PAR BUS	39
TRANSPORT SCOLAIRE (PRISE EN CHARGE)	39

ABSENCE DES ELEVES	Voir l'item OBLIGATION SCOLAIRE
ACCUEIL DE L'ENFANT MALADE OU HANDICAPE A L'ECOLE	<p>Circ 4888 du 20/6/14: Soins et prises de médicaments pour les élèves accueillis en enseignement ordinaire et en enseignement spécialisé. Année scolaire 2014-2015 et suivantes</p> <p>Circ 3402 du 07/01/11 : Circulaire informative relative à la diffusion du livre blanc « Accueil de l'enfant malade ou handicapé à l'école » réalisée par la Ligue des droits de l'enfant</p> <p>Circ 2783 du 26/06/09 : Maladie coeliaque : information</p>
ACTIVITÉS SPORTIVES	<p>Circ 2752 du 18/06/09 : Activités sportives au profit des élèves</p> <p>Site de la FSWBE – Fédération Sportive Wallonie Bruxelles</p> <p>Enseignement</p> <p>Site de l'ADEPS</p>
ALIMENTATION SAINE	<p>Circ 6629 du 27/4/18 : Alimentation équilibrée, (Cyber) harcèlement, démocratie scolaire et activités citoyennes - appel à projets 2018-2019</p> <p>Circ 6813 du 10/9/18: Alimentation saine et équilibrée - Appel à projets 2018-2019</p>
AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES	Circ 6616 du 16/4/18: Périodes complémentaires à attribuer pour l'année scolaire 2018 -2019. Appel à projets de mise en œuvre

	d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire et d'aide aux pédagogies adaptées dans l'enseignement spécialisé.
ASSURANCE DES ÉLÈVES	Circ 2500 du 13/10/08 : Assurances scolaires afférentes aux établissements du réseau d'enseignement organisé par la FWB
AVANTAGES SOCIAUX	Circ 6425 du 7/11/17 : Avantages sociaux - Années civiles 2016 et 2017
COMMISSIONS CONSULTATIVES Les Commissions consultatives ont pour mission de rendre un avis motivé dans un certain nombre de cas concernant la scolarité des élèves	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 , chapitre 21
CONTINUUM PEDAGOGIQUE Décret-Missions du 24 juillet 1997 art 13 § 3bis. Dans l'enseignement spécialisé, la formation de l'enseignement maternel, primaire et du 1 ^{er} degré ou de la 1 ^{re} phase de l'enseignement secondaire constitue un continuum pédagogique structuré en trois étapes, visant à assurer à tous les élèves, les socles de compétences ou compétences-seuils nécessaires à leur insertion sociale et à la poursuite de leurs études.	Circ 2955 du 11/12/09 Le continuum pédagogique dans l'enseignement spécialisé: suivi harmonieux de la scolarité de tout élève
COURS PHILOSOPHIQUES	Circ 5224 du 31/3/15: Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars 2015 relatif aux choix des cours philosophiques Circ 6588 du 23/3/18: Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle
COÛT DE LA SCOLARITÉ	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 Circ 4516 du 28/09/13: Gratuité de l'enseignement obligatoire et égalité des chances : coût de la scolarité à charge des familles
CRÉATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES	Circ 6887 du 12/11/18: Appel à projets pour la création de nouvelles places dans les zones ou parties de zone en tension démographique

<p>DEROGATION D'AGE Demande de dérogation pour un élève malentendant âgé de moins de deux ans et six mois</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 Circ 6159 du 28/4/17 : Dérogations d'âge dans l'enseignement maternel et primaire</p>
<p>DYSLEXIE</p>	<p>Site de Dyslexia International Site de la Fondation Dyslexie Grille d'alerte pour enseignants du fondamental</p>
<p>ÉLÈVES HOSPITALISÉS</p>	<p>Circ 6853 du 5/10/18: Enseignement spécialisé de type 5 - 2018-2019 et suivantes</p>
<p>ELOIGNEMENT D'UN DES PARENTS : GESTION</p>	<p>Circ 569 du 18/3/03: Circulaire du Ministère de l'Intérieur relative à l'éloignement des familles avec enfant(s) scolarisé(s) de moins de 18 ans et l'intervention des services de police dans les écoles.</p>
<p>EQUIVALENCE DES DIPLOMES</p>	<p>Circ 6281 du 14/7/17: Équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers</p>
<p>EXCLUSION DÉFINITIVE</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019</p>
<p>INSCRIPTION EN MATERNELLE ET EN PRIMAIRE L'inscription dans une école d'enseignement spécialisé est subordonnée à la production d'un rapport précisant le niveau et le type d'enseignement spécialisé qui correspond aux besoins de l'élève et qui est dispensé dans cet établissement. Ce rapport est réalisé par un CPMS ou un autre organisme agréé ou, pour les types 6 et 7, par un médecin spécialiste. Pour le type 5, le rapport est effectué par un pédiatre ou par un médecin référant du service pédiatrie de l'établissement de soins ou de l'institution de prévention. Le rapport comprend: - l'attestation précisant le type d'enseignement,</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 Circ 6495 du 16/1/18: Circulaire relative à l'inscription dans l'enseignement francophone d'élèves scolarisés en Communauté flamande ou en Communauté germanophone et pour lesquels une attestation d'entrée en enseignement spécialisé est requise</p>

<p>- le protocole justificatif</p> <p>Les élèves ne peuvent s’inscrire que dans des écoles organisant le type d’enseignement repris sur leur attestation d’orientation. Une dérogation à cette règle existe, elle est exposée dans la Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l’année scolaire 2018-2019. Si l’élève vient d’un autre établissement spécialisé et que les parents ne produisent pas le rapport, le chef d’établissement en fait la demande à l’école précédente.</p> <p>Photocopier carte d’identité des parents/élève et carte SIS de l’élève + document (carnet de mariage, jugement...) stipulant qui est le responsable légal de l’élève.</p> <p>La liste des documents à présenter lors du contrôle du Service de Vérification de la Population scolaire dans la Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l’année scolaire 2018-2019</p> <p>A remplir avec les parents:</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande de prise en charge pour les transports scolaires - une partie du PIA (Décret du 03/03/2004 organisant l’enseignement spécialisé) - choix du cours philosophique ou de la dispense 	<p>Possibilité de scolarisation à temps partiel</p> <p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l’année scolaire 2018-2019</p> <p>Encoder par l’application http://transportscolaire.wallonie.be/ les élèves dont les parents désirent bénéficier du transport scolaire « demande d’inscription-enseignement spécialisé : formule 9 »</p> <p>Circ 6588 du 23/3/18: Formulaire de choix dans l’enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle</p>
<p>INTÉGRATION D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE</p>	<p>Vadémécum de l’intégration des élèves à besoins spécifiques (2011)</p> <p>Circ 6131 du 30/3/17 : Périodes complémentaires à attribuer pour l’année scolaire : appel à projets</p> <p>Circ 6617 du 16/4/18: Aide à l’intégration, dérogations au capital-périodes attribué dans les limites des disponibilités budgétaires disponibles.</p> <p>Circ 6720 du 28/6/18 (annuelle): Organisation de l’enseignement</p>

	<p>maternel et primaire ordinaire</p> <p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 , chapitre 13</p> <p>Circ 5948 du 7/11/16: Formulaire électronique relatif au signalement des intégrations ainsi qu'aux demandes de dérogation(s) – FE intégration</p> <p>Circ 3804 du 28/11/11: Circulaire relative aux modalités de transmission du Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.).</p> <p>Circ 4235 du 12/12/2012 - Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.)- De la démarche au document – Un plan individuel d'apprentissage avec et pour l'élève utile pour la mise en place d'un processus d'intégration. Année 2013-2014 et suivantes</p> <p>Site APEDA : Association pour Enfants en Difficulté d'Apprentissage</p>
<p>INTERNATS ET HOMES D'ACCUEIL</p>	<p>Circ 6618 du 16/4/18 (annuelle): Fixation du prix des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats et homes d'accueil de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6625 du 23/4/18 (annuelle): Fixation des tarifs journaliers et mensuels des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats, homes d'accueil et homes d'accueil permanent d'Enseignement spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 6624 du 23/4/18 : Fixation des tarifs journaliers et mensuels des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats d'Enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6756 du 24/7/18 (annuelle): Frais de pension des enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.</p> <p>Circ 5281 du 9/6/15: Inscription des élèves et étudiants dans les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Conditions requises pour obtenir une dérogation.</p>

	Circ 6157 du 27/4/17 : Gestion des internats de la Communauté française relevant de l'Enseignement obligatoire ordinaire. Modalités de paiement et de remboursement des pensions (abroge et remplace la circulaire B/90/15 du 10/09/1990).
MESURES DE CONTENTION ET D'ISOLEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT	Circ 5643 du 4/3/16: Mesures de contention et d'isolement dans l'enseignement
<p>OBLIGATION SCOLAIRE</p> <p>Gestion des présences : déléguer la gestion quotidienne aux titulaires de classes. Vérifier les absences et justificatifs. Vérifier et signer les registres.</p> <p>Au plus tard à partir de la dixième demi-journée d'absence injustifiée d'un élève, convoquer l'élève et ses parents ou la personne investie de l'autorité</p> <p>Dénoncer à la Direction générale de l'enseignement obligatoire, service de contrôle de l'obligation scolaire, par voie électronique (application cerbere.etic.be), les absences non réglementairement justifiées dès que celles-ci atteignent 9 demi-jours, puis mensuellement pour toute nouvelle absence non justifiée.</p> <p>Utiliser le cas échéant les formulaires électroniques de signalement des exclusions définitives, des inscriptions d'élèves exclus et des faits de violence n'ayant pas fait l'objet d'une exclusion définitive.</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 3783 du 28/10/2011 Formulaires électroniques de signalement des absences injustifiées, etc.</p> <p>Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles.</p>
ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	Circ 3010 du 04/12/10 : Guide à l'attention des parents – L'enseignement spécialisé et sa guidance en Communauté française. Brochure de l'enseignement spécialisé en FW-B en 2012 (choisir la brochure à télécharger)
<p>PÉDAGOGIE ADAPTÉE</p> <p>Organisation d'une pédagogie adaptée pour les élèves avec autisme, polyhandicap, handicaps physiques lourds disposant de compétences intellectuelles, aphasie-dysphasie</p>	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 , chapitre 14
PHOTOGRAPHIE DES ELEVES	Circ 59 du 19/7/01 Circulaire relative à la photographie des élèves dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté

	française Circ 1095 du 11/04/05 : Circulaire relative à la photographie des élèves
PIA (PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE)	Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 , chapitre 9 Circ 4234 du 12/12/2012 : Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.) – De la démarche au document – Un plan individuel d'apprentissage avec et pour l'élève. Circ 2955 du 11/12/09 Le continuum pédagogique dans l'enseignement spécialisé: suivi harmonieux de la scolarité de tout élève
PLAF (PLACES DISPONIBLES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL)	Circ 4981 du 5/9/14: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental Circ 5130 du 22/1/15: Complément d'information à la circulaire 4981: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental Circ 5221 du 27/3/15 Ouverture d'un site internet permettant d'effectuer une recherche de places disponibles dans l'enseignement fondamental Circ 6374 du 26/9/17: Application « PLAF » - nouvelle fonctionnalité relative à l'insuffisance de locaux disponibles
PRIMO-ARRIVANTS	Circ 6355 du 15/9/17: Stratégie de contrôle de la tuberculose en milieu scolaire 2017-2022
PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE	PSE sur le site de la Direction générale de la Santé
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles. Circ 3088 du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles Circ 3444 du 1/2/11 : Sécurité des données personnelles Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
RECRUTEMENT D'ELEVES	Circ 4927 du 10/7/14: Délivrance aux écoles de listes de personnes sur la base des registres de la population - circulaire du SPF Intérieur

<p>ROI (REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR) NB Il n'existe pas de ROI général pour les écoles fondamentales spécialisées organisées par W-B E.</p>	<p>Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement (réf site W-B E) Circ 2327 du 02/06/08 : Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI Circ 3974 du 25/04/2012 : Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique</p>
<p>SCOLARISATION À TEMPS PARTIEL</p>	<p>Circ 6295 du 4/8/17: Circulaire relative à la scolarisation à temps partiel des élèves mineurs dans l'enseignement spécialisé fondamental et secondaire</p>
<p>SERVICES EXTERNES Médiation scolaire – Equipes mobiles</p>	<p>Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles</p>
<p>SIEL (Signalétique élèves)</p>	<p>Circ 6016 du 10/1/17 : Helpdesk Siel : mise en place d'un numéro unique pour la DGEO</p>
<p>SSAS (STRUCTURE SCOLAIRE D'AIDE A LA SOCIALISATION) Proposer à des enfants présentant des troubles structurels du comportement et/ou de la personnalité une structure resocialisante et restructurante leur permettant une réintégration dans un cursus d'apprentissage traditionnel. Cette dernière doit être organisée pour prendre en charge des jeunes de manière momentanée afin qu'ils puissent retrouver l'équilibre nécessaire pour d'une part définir un projet personnel et d'autre part mobiliser des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés avec l'aide de l'équipe éducative.</p>	<p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019 , chapitre 22</p>
<p>TROUBLES DE L'ATTENTION (TDA/H)</p>	<p>Circ 3395 du 04/01/11 : Circulaire informative relative au Guide pratique à l'attention des enseignants confrontés au TDA/H</p>
<p>TRANSPORT PAR BUS</p>	<p>Gratuité pour les élèves de l'enseignement spécialisé, y compris les élèves en intégration permanente totale en Région wallonne mais pas en Région de Bruxelles-Capitale Circ 5233 du 13/4/15 Modernisation de la billettique des TEC - Carte MOBIB obligatoire pour tous les abonnés dès 6 ans</p>
<p>TRANSPORT SCOLAIRE (PRISE EN CHARGE)</p>	<p>Région wallonne :http://mobilite.wallonie.be/je-suis/un-citoyen/en-</p>

	bus-tram-ou-metro/services-et-solutions/transport-scolaire.html Région de Bruxelles-Capitale : http://www.sped.be/fr/transport-scolaire Région de Bruxelles-Capitale : http://www.sped.be/fr/transport-scolaire
--	--

Ch. II. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT

Contenu

ABSENCE: OBLIGATION DE L'ENSEIGNANT.....	43
ABSENCE: OBLIGATION DE LA DIRECTION.....	43
ABSENCE POUR FORMATION.....	43
ABSENCE POUR MALADIE.....	43
ABSENCE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT POUR CAUSE DE MALADIE (COMMUNICATION AU PRÉFET DE ZONE).....	44
ABSENCE POUR UNE AUTRE RAISON QUE MALADIE OU FORMATION.....	44
ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE.....	44
ADRESSES ÉLECTRONIQUES DE L'ÉCOLE.....	46
AGENTS ACS. ET APE.....	46
AGENTS PTP.....	46
AIDE AUX DIRECTIONS.....	46
ALLOCATIONS FAMILIALES.....	47
ASSURANCE AUTO OMNIUM-MISSION.....	48
ATELIERS D'INFORMATION ADMINISTRATIVE.....	48
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIFS).....	48
CERTIFICAT MEDICAL CERTIMED.....	48
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES	48
CONGES, DISPONIBILITES.....	52
CONNAISSANCES LINGUISTIQUES.....	52
CONSEILLER PEDAGOGIQUE : appel à candidature.....	53
CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE.....	53
CONTROLE DES ABSENCES DU PERSONNEL.....	53
COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ.....	53
CUMUL HORS ENSEIGNEMENT.....	55
DEFINITIFS: DOCUMENTS.....	55
DEMANDE DE TEMPORAIRE.....	57
DÉROGATION D'EMPLOI POUR PERSONNEL AUXILIAIRE D'ÉDUCATION.....	57
DIMONA.....	57
DOCUMENTS COLLECTIFS A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE.....	58

ENTREE EN FONCTION.....	59
EXTRAITS DE COMPTES ELECTRONIQUES.....	61
FICHES DE PAIE.....	61
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF.....	61
FICHE INDIVIDUELLE.....	62
FIN DE CARRIERE.....	62
FIN DE FONCTION.....	62
FRAIS DE DEPLACEMENT.....	63
FRAIS DE SEJOUR.....	63
GESP (Gestion du personnel de l'enseignement).....	64
INTERVENTION DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT.....	64
LETTRE DE MISSION DES COORDONNATEURS DE ZONES.....	64
LICENCIEMENT D'UN TEMPORAIRE.....	64
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS.....	64
MATERNITE.....	64
CERTIMED- MEDEX- MEDECINE DU TRAVAIL.....	64
MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE A DES FINS NON PROFESSIONNELLES.....	64
MI-TEMPS MEDICAL.....	65
PAGAS.....	65
PERTE DE CHARGE (PARTIELLE OU COMPLETE).....	65
PRESTATION DE SERMENT.....	65
PRIME SYNDICALE.....	65
PRIMOWEB.....	65
RAPPORT POUR TEMPORAIRE.....	65
REFORME DES TITRES ET FONCTIONS.....	66
RÉMUNÉRATION DES MAITRES DE STAGE.....	67
REVALORISATION BARÈME 501.....	67
SERVICE SOCIAL.....	67
STATUTS – TITRES REQUIS.....	68
STATUT, FORMATION ET DÉSIGNATION DES DIRECTEURS.....	68
SURVEILLANCE DE MIDI.....	70
TITRES REQUIS.....	70
TUTELLE SANITAIRE.....	70

<p>ABSENCE: OBLIGATION DE L'ENSEIGNANT Tous les membres du personnel ont l'obligation de prévenir l'établissement de leur absence avant leur 1e heure de cours de la journée.</p>	<p>Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>ABSENCE: OBLIGATION DE LA DIRECTION</p>	<p>Chaque mois, prévenir le service de vérification des absences prévues de la direction.</p>
<p>ABSENCE POUR FORMATION</p>	<p>Circ 6300 du 9/8/17 – Formation en cours de carrière – remplacement des enseignants en formation Circ 6299 du 9/8/17: Formation en cours de carrière – Demande de dérogation pour une mission de formation à l'étranger Circ 6298 du 9/8/17: Formation en cours de carrière - demande de dérogation pour demi-jours de formation suppl. Circ 6297 du 9/8/17: Formation en cours de carrière - demande de dérogation au nombre de jours de formation sur base volontaire pour un enseignant (enseignement spécialisé)</p>
<p>ABSENCE POUR MALADIE Absence d'un jour - L'établissement complète un certificat « absence d'un jour » et l'envoie à l'organisme de contrôle agréé (CERTIMED). - L'établissement envoie un CF12 OBL « absence d'un jour » à la Direction déconcentrée dont relève l'établissement (pour les membres définitifs également). Absence de plusieurs jours - Le membre du personnel lui-même envoie un certificat médical à l'organisme de contrôle agréé (CERTIMED). - L'établissement envoie un CF12 OBL d'interruption et un CF12 OBL de</p>	<p>CF 12 OBL : Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB + explications pour le remplir dans la Notice 1 Certimed - A l'attention du Médecin coordinateur - BP 10018 1070 BRUXELLES Fax: 02/227.22.10 - N° vert 0800-93341 ail: certificat.fwb@certimed.be Les certificats sont également téléchargeables, dès à présent, via un</p>

<p>reprise de fonction à la Direction déconcentrée des personnels (pour tous les membres, définitifs et temporaires).</p> <p>Absence d'au moins 6 jours ouvrables Contacter le désignateur pour pourvoir au remplacement : voir DEMANDE DE TEMPORAIRE dans ce chapitre. Le remplacement du titulaire absent pour maladie est autorisé si la durée de l'absence atteint 6 jours ouvrables, 5 pour les établissements bénéficiant de l'encadrement différencié de classe 1, 2 ou 3, le jour même pour une implantation maternelle à classe unique.</p> <p>Contrôle des absences pour maladie : voir item Contrôle des absences du personnel</p>	<p>nouveau lien : https://www.certimed.be/fr/documents-utiles-enseignement .</p> <p>Les certificats médicaux réglementaires doivent être adressés par la Poste, par mail ou par fax (une de ces trois solutions) à Certimed - A l'attention du Médecin coordinateur - BP 10018 1070 BRUXELLES Fax: 02/227.22.10 - N° vert 0800-93341 ail: certificat.fwb@certimed.be</p> <p>Circ 6688 du 5/6/18: Nouvelle dénomination de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé : CERTIMED - Nouveau certificat médical destiné au personnel enseignant et assimilé</p> <p>Quota de jours de maladie : Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ du 17/06/99 : Maladies graves et de longue durée Circ 2556 du 12/12/08 – Remplacement des enseignants dans le fondamental</p>
<p>ABSENCE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT POUR CAUSE DE MALADIE (COMMUNICATION AU PRÉFET DE ZONE)</p>	<p>Circ 6601 du 29/3/18: Absences des chefs d'établissement pour cause de maladie</p>
<p>ABSENCE POUR UNE AUTRE RAISON QUE MALADIE OU FORMATION</p>	<p>Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE - « [...] le secrétariat de l'établissement scolaire détient en sa possession des formulaires de déclaration d'accident. À la demande de la victime d'un accident du travail, il doit lui en fournir un exemplaire.</p>	<p>La plus grande partie du personnel scolaire bénéficie du régime de coassurance mis en place par l'Etat belge et la Fédération Wallonie-Bruxelles (ci-après FWB) selon les règles contenues principalement dans l'arrêté royal du 24 janvier 1969 modifié par l'arrêté royal du 8 mai</p>

<p>Ce formulaire comprend un volet administratif (modèle A) et un volet médical (modèle B). Une partie du volet administratif doit être remplie par le secrétariat, tandis que l'autre partie est remplie soit par la victime, soit par un supérieur hiérarchique si la victime est dans l'incapacité de la compléter du fait de son accident.</p> <p>Une fois que le formulaire est rempli, le directeur de l'école doit le communiquer à la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement. .[...] » (circ 4746)</p> <p>MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES Tél : 02/413.39.49 Courriel : accidents.travail.enseignement@cfwb.be</p> <p>- « Si l'accident du travail s'accompagne d'une absence au travail, le secrétariat remet également à la victime un modèle de certificat médical d'absence MEDEX sur lequel il aura préalablement inscrit le numéro d'identification, le nom et l'adresse de l'établissement.[...] » (circ 4746)</p> <p>Ce certificat se trouve dans l'annexe 2 de la circ 4746 du 25/2/14: Il revient à la victime de transmettre le certificat soit par voie électronique (Attesten.Certificats@medex.belgium.be), soit par voie postale à la nouvelle adresse suivante (depuis le 1er février 2014, la victime ne doit donc plus l'envoyer au centre médical MEDEX du lieu de son domicile):</p> <p>MEDEX Certificats Médicaux Place Victor Horta 40, bte 50 1060 BRUXELLES</p>	<p>2014.</p> <p>La circ 4746 du 25/2/14: Référentiel des instructions et démarches administratives en matière d'accidents du travail des personnels de l'enseignement donne toutes les explications nécessaires, hormis celles contenues dans la circ 375 du 5/9/02 Actes de violence et harcèlement - Déclarations et plaintes. Différentes questions sont abordées : assurance lors d'activités exercées pendant le congé pour accident de travail, reprise du travail à mi-temps, reprise du travail avec travail adapté, catégorie de personnes couvertes par l'AR du 24 janvier 1969, critères d'activités, modalités d'indemnisation des victimes, informations à communiquer aux hôpitaux et aux mutuelles, etc.</p> <p>Circ 5507 du 3/12/15: Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.</p> <p>Circ 5641 du 04/03/16: Accidents du travail. - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail. Erratum à la circulaire 5507 du 3/12/2015</p> <p>Circ 6399 du 12/10/17: ACCIDENTS DU TRAVAIL - Transfert des données à caractère personnel vers le SIPPT (Service Interne pour la Protection et la Prévention au Travail)</p>
--	---

ADRESSES ÉLECTRONIQUES DE L'ÉCOLE	<p>Circ 1668 du 27/10/06 : Intégration des NTIC : création pour toutes les écoles d'une adresse mail publique</p> <p>Circ 4274 du 21/1/13: Adresse mail administrative des écoles</p>
AGENTS ACS. ET APE	<p>Circ 6534 du 14/2/18 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes ACS (Agent contractuel subventionné) ou APE (Aide à la promotion de l'emploi) dans l'enseignement de plein exercice ordinaire et spécialisé - FWB</p>
AGENTS PTP	<p>Circ 6533 du 14/2/18 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Wallonne + erratum 6579</p> <p>Circ 6532 du 14/2/18 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-Capitale + erratum 6578</p> <p>Circ 6714 du 26/6/18 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région de Bruxelles Capitale pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 6715 du 26/6/18 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région wallonne pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 5652 du 16/3/16: Circulaire complémentaire relative à la prise en compte de la réduction des cotisations patronales dans le calcul du coût d'un emploi PTP.</p>
<p>AIDE AUX DIRECTIONS Aide spécifique aux directions</p>	<p>Circ 4433 du 3/6/13: Aide spécifique aux directions d'écoles maternelles, primaires et fondamentales de l'enseignement ordinaire et spécialisé</p> <p>Circ 6371 du 25/9/17: Engagement de personnel dans le cadre de l'aide spécifique aux directions d'écoles maternelles, primaires et fondamentales de l'enseignement ordinaire et spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>

<p>Outil d'aide à la décision: http://oade.ifeas.eu/ Dispositif d'aide</p> <p>Soutien informatique</p> <p>Divers</p>	<p>Circ 6637 du 4/5/18 : Aide spécifique aux directions d'écoles maternelles, primaires et fondamentales de l'enseignement ordinaire et spécialisé conditionnée à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de pilotage</p> <p>Circ 2708 du 07/05/09 : Outils d'Aide à la Décision</p> <p>Circ 3615 du 16/06/11 : Dispositifs « Facilitateurs du projet d'établissement » et « Evènement d'exception »</p> <p>Circ 4225 du 29/11/12 : Dispositif d'aide aux chefs d'établissement</p> <p>Circ 4250 du 14/1/13 : Modification de la circulaire n°4225 relative au dispositif d'aide aux chefs d'établissement (liste actualisée des membres de l'équipe « Evénements d'exception »)</p> <p>Circ 4277 du 28/1/13 : Chargés de mission « prévention des conflits »</p> <p>Circ 6655 du 15/5/18: Mise à disposition d'ordinateurs portables administratifs pour les directions d'écoles</p> <p>Circ 1413 du 28/3/06 Soutien aux directions d'écoles concernant l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans leurs tâches administratives. Reprise des compétences du help desk de Priminfo par l'Etnic.</p> <p>Circ 1668 du 27/10/06 : Intégration des NTIC : création pour toutes les écoles d'une adresse mail publique</p> <p>Circ 4274 du 21/1/13: Adresse mail administrative des écoles</p> <p>Circ 5948 du 7/11/16: Formulaire électronique relatif au signalement des intégrations ainsi qu'aux demandes de dérogation(s) – FE intégration</p> <p>Circ 6125 du 23/3/17 : Projet « Ad'Air » à l'école – Développement d'outils d'Aide à la Décision relatifs à la qualité de l'Air Intérieur pour les écoles situées en Région wallonne</p>
<p>ALLOCATIONS FAMILIALES</p>	<p>Circ 2565 du 19/12/08 : Reprise du paiement des allocations familiales par l'ONAFS</p> <p>Circ 3638 du 28/06/11 : Supplément d'allocations familiales en faveur de certains MDP en incapacité de travail</p>

ASSURANCE AUTO OMNIUM-MISSION	Circ 5426 du 28/9/15: Changement du prestataire de services dans le cadre de l'Assurance Enseignement (élèves et membres du personnel) et Assurance Auto Omnium-Mission à la date du 1er octobre 2015.
ATELIERS D'INFORMATION ADMINISTRATIVE	Circ 6918 du 17/12/18: Ateliers d'information administrative aux chefs d'établissement scolaire et aux secrétaires de direction - édition 2019
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIFS) – éventuel: entre le 1er et le 15 mai; – à la demande écrite de l'intéressé: n'importe quand dans l'année. Voir aussi l'item DEFINITIFS: DOCUMENTS	Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
CERTIFICAT MEDICAL CERTIMED	Circ 6688 du 5/6/18: Nouvelle dénomination de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé : CERTIMED - Nouveau certificat médical destiné au personnel enseignant et assimilé
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES OCTOBRE Demande de réaffectation définitive, pour les membres du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi (fonctions de recrutement, de sélection et de promotion)	Circ 6863 du 17/10/18WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif - Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif

<p>Demande de changement d'affectation, dans la même zone et/ou dans une autre zone, pour les membres du personnel nommés à une fonction de promotion (effet : 1er janvier suivant)</p> <p><u>JANVIER</u></p> <p>Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire et à titre de temporaire prioritaire (effet : l'année scolaire suivante).</p> <p>Demande de changement d'affectation (ex-mutation), dans la même zone et/ou dans une autre zone, pour les membres du personnel</p>	<p>nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6844 du 28/9/18 (annuelle) : Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion (article 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)</p> <p>Renseignements sur le site reseau.cf.be</p> <p>Circ 6919 du 17/12/18 (annuelle): WBE - Personnels enseignants - Informations importantes concernant les appels aux candidats à une désignation en qualité de membre du personnel dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil - l'enseignement de promotion sociale les CPMS organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2019-2020</p> <p>Circ 6485 du 11/1/18 (annuelle): WBE - Personnels enseignants. Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire et/ou de temporaire prioritaire dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018.</p> <p>Circ 6486 du 11/1/18 (annuelle) : Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire dans les fonctions de maître de religion et professeur de religion des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 6494 du 16/1/18: WBE - Personnels enseignants. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la</p>
--	---

<p>nommés à titre définitif à une fonction de recrutement ou à une fonction de sélection (effet : 1er juillet suivant).</p> <p><u>FEVRIER</u> Avant le 1er mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet : 1er septembre suivant). Commentaires : il s'agit d'une demande permettant à un membre du personnel, désigné à titre de temporaire prioritaire dans un emploi non vacant, d'obtenir une charge complémentaire dans un autre établissement scolaire, ceci afin d'être rémunéré pour une charge complète.</p>	<p>Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6509 du 31/1/18 (annuelle) Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone. Article 48 du statut du 22 mars 1969 : fonctions de recrutement + addendum 6521 + addendum 6552</p> <p>Circ 6502 du 23/1/18 (annuelle) Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone.</p> <p>Circ 6031 du 20/1/17 (annuelle) : WBE - Personnels enseignants - Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire</p> <p>Circ 3840 du 06/01/12: Nouvelle affectation dans une autre fonction de sélection ou de recrutement (Art 50§2 de l'AR du 22 mars 1969) – en janvier</p> <p>Circ 6499 du 19/1/18: Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – personnel-fonctions de sélection - changements d'affectation - article 80 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969.</p> <p>Circ 5595 du 4/2/16(annuelle): Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel TP dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'art 37bis de l'AR du 22/03/69</p> <p>Circ 6513 du 1/2/18 (annuelle): Maîtres et professeurs de religion – Extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire (Article 22 ter – A.R. du 25 octobre 1971)</p>
---	---

<p>Avant le 1er mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet : 1er septembre suivant)</p> <p>Demande d'extension de la nomination, dans un autre établissement de la zone et/ou d'une autre zone où existe des heures vacantes, relevant de la même fonction que celle à laquelle le membre du personnel est nommé (ceci concerne les définitifs qui n'ont jamais obtenu un horaire complet dans le cadre de leur nomination – effet : 1er septembre suivant).</p> <p><u>MARS</u></p> <p>Demande de changement d'affectation zonal ou interzonal (TP)</p> <p><u>AVRIL</u></p> <p>Demande de changement d'affectation vers un CDPA ou vers le CAF</p>	<p>Circ 6512 du 1/2/18(annuelle) : Maîtres et professeurs de religion – complément de prestations (Article 22 bis – A.R. du 25 octobre 1971)- Circ 6526 du 8/2/18 (annuelle) - Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. - Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p> <p>Circ 6580 du 13/3/18 (annuelle) : Temporaires prioritaires. Changements d'affectation. Article 33 du statut du 22 mars 1969</p> <p>Circ 6602 du 30/3/18 (annuelle): Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants ou temporairement vacants à conférer dans les Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6142 du 18/4/17:Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Appel à candidature à des emplois de professeurs de cours généraux, d'instituteur et de chargés de mission à</p>
--	--

<p><u>MAI</u> Appel aux candidats à une admission au stage dans les fonctions de maître de religion et de professeur de religion</p> <p>Fonctions de promotion et de sélection</p>	<p>pourvoir par changement d'affectation soit définitif soit provisoire ou par octroi d'une charge de mission au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Tihange.</p> <p>Circ 6663 du 22/5/18 (annuelle): Appel aux candidats à une admission au stage dans les fonctions de maître de religion et de professeur de religion catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2018-2019 (Article 13 – A.R. du 25 octobre 1971).</p> <p>Circ 6647 du 9/5/18: Appel aux candidats à une désignation dans un emploi vacant ou disponible dans une fonction promotion ou de sélection dans l'enseignement obligatoire –Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles + erratum Circulaire 6654 + erratum Circulaire 6661</p> <p>CONNAISSANCES LINGUISTIQUES</p>
<p>CONGES, DISPONIBILITES</p>	<p>Circ 5787 du 28/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement spécialisé – III.Horaires de travail + annexe IA</p> <p>Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>CONNAISSANCES LINGUISTIQUES</p>	<p>Circ 6095 du 1/3/17 (annuelle): Examen de connaissance approfondie du néerlandais et de l'anglais pour enseigner cette langue comme seconde langue dans les écoles primaires francophones en qualité de maître de seconde langue – session 2017</p>

	<p>Circ 6873 du 26/10/18 (annuelle): Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion – appel aux candidats pour la session 2018</p> <p>Circ 5478 du 29/10/15: Plateforme d'échange d'enseignants entre les Communautés</p> <p>Circ 6062 du 15/2/17 relative à « Echange d'enseignants entre les communautés française, flamande et germanophones »</p> <p>Circ 5710 du 10/5/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique</p> <p>Pour le français : Circ 6740 du 4/7/18 (annuelle): Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - Appel aux candidats pour la session 2019</p>
CONSEILLER PEDAGOGIQUE : appel à candidature	Faire une recherche sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26822&n6avi=3422 avec les mots « conseiller pédagogique »
CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE	Circ 5651 du 16/3/16: A.P.S.S. vade-mecum du Relais Social
<p>CONTROLE DES ABSENCES DU PERSONNEL</p> <p>Les demandes de contrôle de l'absence pour maladie doivent être adressées à la Cellule administrative de contrôle médical par Fax au 02.413.35.76 ou par courriel contrôle.medical@cfwb.be en mentionnant votre n° de fax pour que le service puisse vous donner le résultat du contrôle le plus vite possible</p>	Circ 4069 du 26/06/12 : Contrôle des absences pour maladie des membres des personnels en Communauté française : instructions et informations complètes
COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ	Circ 6400 du 18/10/17: Déclaration 2017-2018 des périodes supplémentaires en application du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental, organisé par la Fédération Wallonie-

	<p>Bruxelles (complète 6278 et 6279)</p> <p>Circ 6317 du 23/8/17: Encadrement des cours de religion, de morale et de philosophie et de citoyenneté pour les élèves dispensés et du cours de philosophie et de citoyenneté commun dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé – dévolution des emplois et nouvelles dispositions pour la fonction de maître de philosophie et citoyenneté. Informations supplémentaires pour les établissements organisés par la fédération Wallonie-Bruxelles + addendum Circulaire 6333</p> <p>Circ 6318 du 23/8/17: Circulaire suite à la création de la fonction de Professeur de Philosophie et Citoyenneté dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mesures transitoires du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental.</p> <p>Circ 6393 du 9/10/17: Déclaration 2017-2018 des périodes supplémentaires en application du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental (enseignement secondaire ordinaire et spécialisé)</p> <p>Circ 6640 du 8/5/18: Synthèse d'un certain nombre de modalités antérieures relative à l'organisation des cours de philosophie et de citoyenneté, des cours de religion et de morale à l'attention des établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de la rentrée 2018-2019</p> <p>Circ 6667 du 25/5/18: Information, publicité et moyen de pression à l'adresse des parents, des personnes investies de l'autorité parentale, des élèves majeurs ou non notamment au moment du choix des cours philosophiques ou de la dispense correspondant à une seconde période</p>
--	---

	<p>du cours de philosophie et de citoyenneté - Année scolaire 2017-2018 et suivantes</p> <p>Circ 6765 du 3/8/18: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dévolution des emplois pour les professeurs et maîtres de philosophie et citoyenneté et nouvelles dispositions en matière de nomination dans ces fonctions jusqu'au 1er septembre 2021 (complète et modifie les circulaires 6278 et 6280 de juillet 2017</p> <p>Circ 6769 du 7/8/18: Visites des experts-inspecteurs chargés de construire un projet d'inspection de l'éducation à la philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire de tous les réseaux. Année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 6790 du 28/8/18 : Enseignement primaire ordinaire et spécialisé - Déclaration 2018-2019 des périodes supplémentaires en application du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental</p>
CUMUL HORS ENSEIGNEMENT	<p>Circ 1367 du 16/02/06 : Dt du 27/01/06 portant modification de diverses dispositions relatives aux règles de cumul applicables aux membres du personnel de l'enseignement</p> <p>Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB– notice 2</p>
<p>DEFINITIFS: DOCUMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • SDS (perte d'emploi) ou IDS (perte d'heures) : à envoyer fin juin et au début octobre. 	<p>Circ 2464 du 24/09/08 : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. (voir AR du 22/03/1969)</p> <p>Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Fiche individuelle éventuelle à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques : faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit. • Bulletin de signalement : <ul style="list-style-type: none"> - éventuel : entre le 1er et le 15 mai ; - à la demande écrite de l'intéressé : n'importe quand dans l'année • CF-CAD : demande de congé ou de disponibilité - document à envoyer en 2 exemplaires (+ une copie pour le dossier) à la Direction déconcentrée : avant le 1er du mois qui précède ou avant le 15 juin si c'est pour le 1er septembre. NB. Si interruption partielle ou complète de carrière : formulaire ONEM pour que l'intéressé puisse obtenir une compensation financière de cet organisme 	<p>défaut d'emploi. Réseau: CF</p> <p>AGCF du 27/4/1895 fixant les modèles du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971)</p> <p>AR du 22/03/1969 (Statuts) : Chapitre VI, art. 66 à 75</p> <p>AR du 25/10/1971 (Statuts maîtres et professeurs de religion) : ch.VI</p> <p>Circ 2868 du 15/9/2009 : Note explicative des dispositions statutaires applicables aux maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971</p> <p>Circ 2870 du 15/9/2009 : Note explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel enseignant et assimilés de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969 - Interprétations et commentaires - Réseau: CF</p> <p>Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>AGCF du 27/4/1895 fixant les modèles du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971)</p> <p>Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p> <p>Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice</p>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> • Interruption de carrière • Demande de congé pour mission 	<p>4 (CF-CAD) Circ 5753 du 6/6/16 (annuelle): Interruptions de la carrière professionnelle dans l'enseignement et les centres psychosociaux</p> <p>Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p> <p>Circ 5346 du 13/7/15: Congés pour mission prévus par les articles 6bis et 7 du décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions, des congés pour mission et des mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française</p>
<p>DEMANDE DE TEMPORAIRE</p> <p>Contact téléphonique ou via mail avec le Service des désignations de l'Administration (site www.reseaucf.cfwb.be)</p>	<p>Pour toutes les fonctions sauf les professeurs de religion: voir Vadémécum réalisé par le Service des désignations de l'Administration et distribué à tous les chefs d'établissement</p> <p>Pour les professeurs de religion, il n'y a plus aucune intervention des chefs de culte dans les désignations. Ils n'interviennent qu'au stade de la délivrance des «visas», lequel est délivré une fois pour toutes à l'enseignant (sauf pour les temporaires désignés en «titre de pénurie» qui doivent le demander avant chaque désignation). Ensuite, ces enseignants sont désignés comme tous les autres dans n'importe quelle fonction.</p>
<p>DÉROGATION D'EMPLOI POUR PERSONNEL AUXILIAIRE D'ÉDUCATION</p>	<p>Circ 5631 du 1/3/16: Dérogation d'emploi de personnel auxiliaire d'éducation dans les établissements scolaires</p>

<p>DIMONA DIMONA = Déclaration Immédiate/Onmiddellijke Aangifte Site DIMONA</p>	<p>Circ 3346 du 20/10/10: New DIMONA: encodage pas à pas Circ 5347 du 14/7/15: Internats annexés - Déclarations DIMONA: modifications importantes Circ 5498 du 26/11/16: Mise en œuvre de l'application informatique «DDRS», spécifique pour les déclarations DIMONA et les déclarations de risques sociaux – secteur Chômage Circ 5534 du 17/12/15: Mise en œuvre de l'application informatique «DDRS » - instructions techniques et fonctionnalités applicatives concernant DIMONA Circ 5574 du 22/1/16: Mise en production dans l'application informatique « DDRS » de l'onglet relatif aux déclarations de risques sociaux - secteur chômage Circ 5704 du 4/5/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » concernant les DIMONA Circ 5790 du 28/6/16 : Application DDRS : rappel des règles d'encodage des DIMONA et des déclarations des risques sociaux (DRS) secteur chômage Circ 5984 du 12/12/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » pour la déclaration des risques sociaux. - C131A : encodage électronique - C78.3 et C131B : procédure de modification Circ 6127 du 29/3/17: Déclaration des risques sociaux – Secteur chômage: nouveau formulaire C4-ENSEIGNEMENT Circ 6723 du 29/6/18 : Application DDRS: DIMONA et déclarations des risques sociaux (DRS). Rappel des opérations de début et de fin d'année scolaire et informations générales relatives aux différents scénarios. Circ 6722 du 29/6/18: Application DDRS - Formations destinées aux Établissements scolaires et Pouvoirs Organisateurs</p>
<p>DOCUMENTS COLLECTIFS A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE - Relevé des membres du personnel nommés à titre définitif et exerçant provisoirement une fonction de sélection ou de promotion,</p>	<p>Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB</p>

<p>transmis dès que possible au début de l'année scolaire ou dès qu'une modification survient.</p> <p>- Relevé mensuel des absences pour maladie et accident du travail (un relevé pour les définitifs et un autre pour les temporaires), transmis au début de chaque mois (s'il échet, avec la mention « néant »).</p> <p>Ne pas oublier d'indiquer les dates de début et de fin des congés de maternité (aussi bien pour les membres du personnel définitifs que pour les membres du personnel temporaires) ainsi que la date réelle et présumée de l'accouchement.</p> <p>- Relevé mensuel des absences non réglementairement justifiées (valable à la fois pour les définitifs et les temporaires), transmis au début de chaque mois (s'il échet, avec la mention « néant »).</p> <p>- Document E19 transmis au début de chaque mois. Il reprendra par ordre alphabétique (avec le numéro de matricule complet et correct), tous les membres du personnel temporaire de votre établissement qui ont fonctionné pendant le mois qui précède et, pour chacun d'eux, la date et la nature des événements survenus pendant ce mois.</p>	<p>Circ 6711 du 26/6/18 (annuelle) : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE (autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement fondamental ordinaire) pour l'année scolaire 2018-2019</p>
<p>- un extrait du casier judiciaire délivré en vue d'accéder à une activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs. Ce document tient lieu de certificat de bonnes conduite, vie et moeurs destiné aux administrations publiques, aux particuliers et aux organismes privés</p> <ul style="list-style-type: none"> - une composition de ménage délivrée par l'Administration communale - une copie des diplômes ou des titres (ne doit plus être certifiée conforme) - s'il échet, les attestations des services antérieurs prestés en dehors de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement subventionné, services publics, etc) - prestation de serment: voir plus loin item «Prestation de 	<p>Circ 5806 du 6/7/16: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire Petit guide du jeune enseignant Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement</p> <p>Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB</p> <p>Circ 3821 du 14/12/11 : Paiement à terme échu</p>

[serment](#)»

Envoi d'un D3 au désignateur en cas de prolongation ou de fin de remplacement: se référer à la circulaire de rentrée du personnel W-BE

Un CF 12 OBL doit être établi à chaque modification dans la carrière du membre du personnel (maladie, accident de travail, changement d'attribution, reprise de fonction, congé, ...)

Fonction à temps partiel

[C131a](#) (entrée en fonction à temps partiel).

[C131b](#) (document mensuel) à rentrer à l'ONEM.

Pour les membres du personnel définitifs ou temporaires prioritaires, demande de complément de charge

DIMONA

Encoder le membre du personnel dans DIMONA

Condition de nationalité

Supprimée !

Permis de travail: le chef d'établissement doit vérifier que le ressortissant étranger non européen a un permis de travail. Toutefois,

[Explication sur les formulaires C131](#)

[Circ 6526](#) du 8/2/18 (annuelle) - Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. - Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969

[Circ 5595](#) du 4/2/16: Personnel de l'enseignement organisé par la

<p>une demande de permis de travail peut être suffisante pour l'engagement. Sachant que pour obtenir un permis de travail voire une prolongation de ce permis, il faut que le ressortissant ait une opportunité de travail. La demande peut donc aussi être faite de concert avec le chef d'établissement.</p> <p>Temporaires et répondant aux conditions suivantes : - moins de 25 ans – 1ère entrée en fonction dans la FWB moins de 4 mois après l'obtention du titre : les inviter à introduire un dossier à la Direction déconcentrée dont relève l'établissement pour obtenir leur pécule de vacances</p> <p>Remettre à l'enseignant les documents mentionnés au chapitre IV- Documents à disposition du personnel, le vadémécum de l'école et un certificat médical Certimed</p>	<p>Fédération Wallonie-Bruxelles. Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel désigné en qualité de temporaire prioritaire dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'article 37bis de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p> <p>Circ 3346 du 20/10/10 : New DIMONA : encodage pas à pas</p> <p>Circ 4599 du 10/10/13 Suppression de la demande de dérogation à la condition de nationalité</p> <p>Circ 6688 du 5/6/18: Nouvelle dénomination de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé : CERTIMED - Nouveau certificat médical destiné au personnel enseignant et assimilé</p>
<p>EXTRAITS DE COMPTES ELECTRONIQUES</p>	<p>Circ 3877 du 08/02/12 : Procédure d'autoenregistrement via carte d'identité pour accéder aux serveurs de la FWB + Circ 3952 du 27/03/12 : Erratum</p>

FICHES DE PAIE	Fiches disponibles sur www.ens.cfwb.be Explications: http://www.enseignement.be/index.php?page=24897
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF	Circ 4506 du 14/8/13 Suppression de l’envoi papier de la fiche fiscale 281.10, de la demande de prime syndicale et du listing récapitulatif vers les enseignants Circ 6581 du 19/3/18 (annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l’enseignement Circ 6930 du 10/1/19: FICHES FISCALES: Déclarations du paiement des arriérés - Responsabilités et incidences fiscales
FICHE INDIVIDUELLE à faire signer par l’intéressé dans les deux rubriques: faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l’agent conteste par écrit.	AGCF du 27/4/1895 fixant les modèles du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971) Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

<p>FIN DE CARRIERE</p>	<p>Circ 6017 du 10/1/17 : Vade-mecum : Pension de retraite et pension de survie des membres du personnel nommés à titre définitif ou assimilés (stagiaires) de l’enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p> <p>Circ 6033 du 25/1/17 : Mesures d’aménagement de fin de carrière – disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite (DPPR) – régime des pensions du secteur public + Addendum 6221</p> <p>Circ 6522 du 7/2/18: Possibilité de travailler après la mise à la retraite au-delà de l’âge de 65 ans.</p> <p>Circ 5175 du 25/2/15: Augmentation intercalaire des membres du personnel toujours en activité de service à 61 ans et 62 ans</p>
<p>FIN DE FONCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ CF12 OBL (explications : notice 1 de la circ 6732, formulaire : Annexe Documents individuels de cette circulaire) ➤ C4 : document ONEM à remettre uniquement aux temporaires et aux temporaires prioritaires (explications : notice 9 de la circ 6732, formulaire: Annexe Documents individuels de cette circulaire) + <u>nouveau formulaire 2017</u> ➤ Attestation de services rendus ➤ D3: à transmettre par mail au désignateur concerné selon les modalités de la circulaire de rentrée du personnel W-BE. ➤ Rapport éventuel <p>L’absence de rapport est équivalente à la mention bon.</p>	<p>Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d’éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d’enseignement obligatoire organisé par la FWB</p> <p>Chaque établissement rédige les attestations sur base de son modèle propre.</p> <p>Modèles de rapports Maîtres de religion temporaires (A.M. 22/3/74) Maîtres de religion stagiaires (A.M. 22/3/74)</p>

Rappel : Pour les professeurs de religion, ce rapport ne peut concerner l'aspect pédagogique.	<p>Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches</p> <p>Circ 5304 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p>
FRAIS DE DEPLACEMENT	<p>Circ 5348 du 15/7/15: Obligation pour les chefs d'établissement d'obtenir l'autorisation de prélever leurs frais de déplacement et (ou) de séjour sur les dotations</p> <p>Circ 6798 du 31/8/18 (annuelle) (annuelle): Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transport en commun public et / ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel</p>
FRAIS DE SEJOUR	Circ 3447 du 02/02/11 : Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études (à adapter en fonction des barèmes du moment)
GESP (Gestion du personnel de l'enseignement)	Circ 6085 du 23/2/17 : Application « GESP » - accès et utilisation
INTERVENTION DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT	Circ 6798 du 31/8/18 (annuelle): Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transport en commun public et / ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.
LETRE DE MISSION DES COORDONNATEURS DE ZONES	Circ 2105 du 22/11/07 Lettre de mission des coordonnateurs de zones
LICENCIEMENT D'UN TEMPORAIRE	s'adresser à la Direction des affaires disciplinaires

LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS	Circ 5776 du 23/6/16 : Lecture des listings de paiement mensuel - Compréhension des informations – Codification des documents d’attributions
MATERNITE	Circ 5205 du 17/3/15 Mesures de protection de la maternité concernant les membres du personnel enseignant et assimilé Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)– chapitres sur CONGE DE MATERNITE, CONGE DE PATERNITE, MESURES DE PROTECTION DE LA MATERNITE ET PAUSES D’ALLAITEMENT.
CERTIMED- MEDEX- MEDECINE DU TRAVAIL	Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d’éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d’enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice 8 – Acteurs-clés en matière de compétences médicales
MISE A DISPOSITION D’UN VEHICULE A DES FINS NON PROFESSIONNELLES	Circ 3855 du 19/01/12 : Application de la réglementation relative à la cotisation ONSS due par tout employeur mettant à la disposition de certains de ses travailleurs un véhicule utilisé à des fins autres que strictement professionnelles + Circ 3962 du 26/03/12 : Informations complémentaires
MI-TEMPS MEDICAL	Circ 6727 du 2/7/18 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)–rechercher les chapitres traitant de « PRESTATIONS REDUITES EN CAS DE MALADIE [...] »
PAGAS Plan d’Actions visant à Garantir les conditions d’un Apprentissage Serein	Circ 3264 du 3265 du 01/09/10 : Le Numéro Vert « Assistance Ecoles », mesure du Plan d’actions visant à garantir les conditions d’un apprentissage serein (PAGAS)

<p>PERTE DE CHARGE (PARTIELLE OU COMPLETE) Circ 2464 du 24/09/08 : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. (voir AR du 22/03/1969) Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF</p>	<p>Circ 6494 du 16/1/18: WBE - Personnels enseignants. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
<p>PRESTATION DE SERMENT Obligatoire lors d'une première désignation à la FWB : 1 exemplaire du document pour l'agent et 1 pour le dossier au secrétariat de l'école. S'il échet, vérifier que cette prestation de serment a bien eu lieu.</p>	<p>Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB– exemplaire dans les annexes de cette circulaire</p>
<p>PRIME SYNDICALE</p>	<p>Circ 6581 du 19/3/18 (annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l'enseignement</p>
<p>PRIMOWEB</p>	<p>Circ 6265 du 30/6/17 : Circulaire relative à la mise en ligne de Primoweb (version Pouvoirs organisateurs) Circ 6171 du 9/5/17 relative à la mise en ligne de Primoweb (information destinée au public)</p>
<p>RAPPORT POUR TEMPORAIRE</p>	<p>Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches Circ 5304 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p>

<p>REFORME DES TITRES ET FONCTIONS</p>	<p>Le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (www.gallilex.cfwb.be - N° CDA 40701, consulté le 11 mars 2015), réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2016. Il vise à simplifier la réglementation pour faciliter le recrutement, la gestion des emplois, les opérations statutaires et l'information des candidats sur les cours qu'ils peuvent donner et leur statut pécuniaire.</p> <p>Circ 5493 du 17/11/15: Circulaire générale relative à la réforme des titres et fonctions</p> <p>Circ 6287 du 25/7/17 : Circulaire relative aux attestations de retard de traitement d'une demande de valorisation d'expérience utile.</p> <p>Circ 6284 du 19/7/17: Circulaire relative à la Chambre de la Pénurie - version 3 (réforme des titres et fonctions – CITICAP)</p> <p>Circ 6409 du 20/10/17: Circulaire générale relative à la réforme des titres et fonctions - version 3 - octobre 2017.</p> <p>Circ 6644 du 8/5/18: Valorisation de l'expérience utile : application VALEXU (Informatisation de la procédure).</p> <p>Circ 6678 du 30/5/18: WBE – membres des personnels : Dispositions relatives à la mise en œuvre de dispositions transitoires similaires à celles prévues aux articles 266 et 288 du décret « réforme des titres et fonctions » du 11 avril 2014, en faveur des membres du personnel de l'enseignement organisé par la fédération Wallonie Bruxelles.-</p> <p>INFORMATIONS IMPORTANTES. Complétée par 6905 du 29/11/18 - Complétée par 6928 du 9/1/19</p> <p>Circ 6691 du 6/6/18: Circulaire relative au mécanisme d'assimilation à titre suffisant pour les porteurs d'un titre de pénurie</p> <p>Circ 6770 du 7/8/18: Circulaire relative aux mesures de protection des membres du personnel dont le titre fait l'objet d'un déclassement</p> <p>Circ 6772 du 10/8/18: Extension de valorisation de l'expérience utile « métier » par de l'expérience utile « enseignement »</p>
---	--

	Circ 6773 du 108/18: Circulaire relative à l'identification des agrégations de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) « spécifiques » à une discipline déterminée
RÉMUNÉRATION DES MAÎTRES DE STAGE	Circ 6607 du 6/4/18 (annuelle): Rémunération des maîtres de stage dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
REVALORISATION BARÈME 501 FORMATION A LA PEDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE INFÉRIEUR Inscription en janvier sur le site de l'IFC : http://www.ifc.cfwb.be/default.asp?pagetg=profil_faq&id=1	Circ 3576 du 19/05/11 : Organisation du module de formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur ou des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitude pédagogique ou le certificat de cours normaux techniques moyens Circ 2918 du 15/10/09 : Modalités d'application de l'AGCF du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l'enseignement porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008 + erratum 3347 pour les maîtres et professeurs de religion
SERVICE SOCIAL	Circ 5651 du 16/3/16: A.P.S.S. vade-mecum du Relais Social Circ 6843 du 4/10/18: Service social de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Modifications des services et aides offerts aux membres des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles
STATUTS – TITRES REQUIS AR du 22/03/1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, [...] AR du 25/10/1971 (Statuts maîtres et professeurs de religion) AE du 22/04/1969 fixant les titres requis Décret du 13/7/1998 portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement	Circ 2918 du 15/10/09 : Modalités d'application de l'AGFWB du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l'enseignement porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008 + Circ 2929 du 23/10/09 : Addendum + Circ 2994 du 25/01/10 : Précisions + Circ 3347 du 20/10/10 : Erratum Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des

<p>Circ 2868 du 15/09/09 : Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971</p> <p>Circ 2870 du 15/09/09 : Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du pers ens et assimilé de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969 – Interprétations et commentaires</p>	<p>établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB: Affectations à titre complémentaire et extension de la nomination à titre définitif – précision des notions : complément de charge, complément d'attributions, complément d'horaire, complément de prestations</p> <p>Le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (www.galilex.cfwb.be - N° CDA 40701, consulté le 11 mars 2015), réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2016. Il vise à simplifier la réglementation pour faciliter le recrutement, la gestion des emplois, les opérations statutaires et l'information des candidats sur les cours qu'ils peuvent donner et leur statut pécuniaire. Voir point «REFORME DES TITRES ET FONCTIONS»</p>
<p>STATUT, FORMATION ET DÉSIGNATION DES DIRECTEURS</p>	<p>Circ 6647 du 9/5/18: Appel aux candidats à une désignation dans un emploi vacant ou disponible dans une fonction promotion ou de sélection dans l'enseignement obligatoire –Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>+ erratum Circulaire 6654 + erratum Circulaire 6661</p> <p>Circ 6867 du 24/10/18: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Inscription au module pédagogique de la formation à la fonction de directeur dans l'enseignement fondamental et secondaire de plein exercice</p> <p>Circ 6890 du 16/11/18: Appel public à candidatures - Epreuve d'admission au stage – Fonctions de promotion de Délégué au contrat d'objectifs (DCO) - 53 emplois à pourvoir</p> <p>Circ 6891 du 16/11/18: Appel public à candidatures - Epreuve d'admission au stage – Fonctions de promotion de Directeur de Zone (DZ) – 4 emplois à pourvoir</p> <p>Circ 6893 du 16/11/18: Informations quant au recrutement futur des</p>

	Directeurs de zone (DZ) et Délégués au contrat d'objectifs (DCO) qui constitueront le Service général de pilotage des écoles et des centres psycho-médico-sociaux
SURVEILLANCE DE MIDI	<p>Circ 4887 du 19/9/14 (annuelle) : Surveillance de midi - Année scolaire 2013-2014 - Application informatique</p> <p>Circ 4146 du 20/9/12: Surveillances de midi – modèle de contrat d'emploi</p> <p>Circ 5500 du 27/11/15: Surveillances de midi dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé</p>
TITRES REQUIS	VOIR STATUTS – TITRES REQUIS
TUTELLE SANITAIRE	<p>Circ. 987 du 25/10/04 Organismes chargés d'assurer la tutelle sanitaire des membres des personnels de l'enseignement organisé par la Communauté française. Rappel des règles essentielles</p> <p>Circ 6732 du 3/7/18 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2018-2019 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice 8 – Acteurs-clés en matière de compétences médicales</p>
<p>VACANCE D'EMPLOI</p> <p>A déclarer obligatoirement dans les 10 jours à la DGPE, à la commission zonale d'affectation, à la commission interzonale d'affectation.</p>	<p>Dt du 24/06/96 réglementant les missions ... (vacance d'emploi)</p> <p>Circ 1808 du 27/03/07 : Formulaires</p> <p>Circ 1819 du 16/04/07 : Formalités obligatoires à accomplir par le CE</p> <p>Circ 1839 du 19/4/07: Rectificatif des circulaires numéros 1819 (article 17 bis) et 1820 (DGT1) Réseau: CF</p> <p>Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF</p> <p>Circ 6494 du 16/1/18: WBE - Personnels enseignants. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>

--	--

Ch. III. FORMATION CONTINUEE

Contenu

ACCUEIL D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT.....	71
ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS.....	71
CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE).....	71
ECHANGES EUROPEENS.....	71
FORMATION EN COURS DE CARRIERE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	72
PROPOSITIONS DE FORMATION.....	73

<p>ACCUEIL D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions d'intendance, notamment les repas (prix plafonnés) et locaux. • Déclaration de créance et liste de présence à transmettre à l'Administration. 	<p>Circ 6639 du 8/5/18 (annuelle): Formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé (règles comptables)</p>
<p>ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS</p>	<p>Circ 5806 du 6/7/2016: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Petit guide du jeune enseignant</p> <p>Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement</p>
<p>CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE)</p>	<p>Circ 6706 du 20/6/18:Examens du jury central pour la délivrance du certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) - Session 2018-2019</p> <p>Circ 6438 du 14/11/17: Appel à candidature pour intégrer le jury central chargé de la délivrance du certificat d'aptitudes pédagogiques en qualité de membre du jury</p>
<p>ECHANGES EUROPEENS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme européen ERASMUS+ 	<p>Circ 6476 du 9/1/18: Erasmus +, une nouvelle action pour les écoles : les partenariats d'échanges scolaires !</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Un étudiant Erasmus dans votre école 	<p>Circ 6778 du 20/8/18: Erasmus + : liste des séminaires de contact 2018-2019</p> <p>Circ 4645 du 3/12/13 : "Erasmus in schools": accueillir un étudiant Erasmus dans votre classe</p>
<p>FORMATION EN COURS DE CARRIERE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</p> <p>Niveaux de formation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. en interéseaux pour deux demi-jours par année scolaire 2. en réseau ou au niveau de l'établissement pour quatre demi-jours par année scolaire <p>Ce nombre de demi-jours peut être réparti sur le nombre de jours de classe de trois années scolaires consécutives.</p> <p>Le décret du 11/7/2002 impose que tout enseignant reçoive par année scolaire 2 demi-jours de formation en interréseaux (« macro ») et 4 demi-jours en réseau (« méso ») ou établissement (« micro »). Les enseignants qui ont des prestations incomplètes calculeront la proportion et arrondiront à l'unité supérieure.</p> <p>Avant le 15/9, l'équipe éducative doit élaborer son plan de formation en lien avec le projet d'établissement. Après consultation du comité de concertation de base, notamment sur l'organisation des formations de niveau micro, le chef d'établissement organise les formations sur base de ce plan de formation.</p> <p>Avant le 20/9, le membre du personnel en fonction, soit nommé ou engagé à titre définitif, soit désigné ou engagé à titre temporaire pour une année scolaire, établit son projet personnel de formation en lien avec le plan de formation de l'équipe pédagogique</p> <p>Tâches</p>	<p>Décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psycho-médico-sociaux et à la création d'un institut de la formation en cours de carrière</p> <p>Circ 4926 du 08/07/2014 : Organisation des formations macro obligatoires pour les professeurs des cours philosophiques (inscription aux formations macro des inspecteurs)</p> <p>Circ 971 du 05/10/04 Plan de formation</p>

<p>- Demande de suspension des cours (max. 6 demi-jours par AS) à adresser sur papier libre au préfet coordinateur de zone et à l'inspection (un mail à pierre.fenaille@cfwb.be suffit).</p> <p>En cas d'emploi à temps partiel, le membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif ou désigné ou engagé à titre temporaire n'est tenu de participer aux demi-jours de formation qu'à la condition qu'ils soient inclus dans son horaire.</p> <p>- Organisation de l'horaire des enseignants en tenant compte du temps réservé pour la formation</p> <p>- Demande de dérogation éventuelle (nombre de jours)</p> <p>- Etat du nombre de jours de formation auquel a participé chaque enseignant.</p> <p>- Délivrance de l'autorisation de participation à des formations compte tenu du nombre de jours de formation déjà accordés et des besoins du service.</p> <p>- Envoi du bulletin d'inscription dûment signé.</p> <p>- Organisation du remplacement de l'enseignant en formation</p>	<p>CCirc 6639 du 8/5/18 (annuelle): Formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé (règles comptables)</p> <p>Circ 5506 du 2/12/15: Formation en cours de carrière - suspensions de cours</p> <p>Circ 6298 du 9/8/17: Formation en cours de carrière - demande de dérogation pour demi-jours de formation suppl.</p> <p>Circ 6297 du 9/8/17 - Formation en cours de carrière - Demande de dérogation au nombre de jours de formation sur base volontaire pour un enseignant (enseignement SPECIALISE)</p>
<p>PROPOSITIONS DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Tihange • Lifelong Learning Program – Education et formation tout au long de la vie • E-learning 	<p>www.lecaf.be</p> <p>Circ 6029 du 20/1/17 : Erasmus+ dans les écoles : coopérer pour innover !</p> <p>Circ 6314 du 23/8/17: Erasmus+, c'est aussi pour les écoles</p> <p>Circ 6673 du 28/5/18 (annuelle): Programme européen eTwinning : se former aux échanges virtuels entre classes, en Europe et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Formation en ligne Filles-garçons • Décolâge .au bénéfice des enfants de 2.5 ans à 8 ans et des adultes qui les entourent... • DYS : formation d'une personne-relais par établissement (en ligne) • Journée des professeurs (11 novembre) • Formation Yapaka • Prévenir la maltraitance • Journée des langues (avril-mai) • Gestion des conflits 	<p>Circ 4597 du 8/10/13 Module de formation « Filles-garçons: une même école ? » La question du genre dans la formation des enseignant-e-s http://www.ead.cfwb.be/index.php?id=offre_egalite_filles_garcons</p> <p>Kit pédagogique (Décolâge)</p> <p>Circ 4010 du 30/5/12 : Dyslexie: formation d'une personne-relais par établissement</p> <p>Circ 6435 du 10/11/17: Journées de sensibilisation « Décolâge ! » 2017 – pacte</p> <p>Circ 5908 du 10/10/16: Journée des professeurs 8 novembre : 14-18 dans le Westhoek et la problématique de l'utilisation des gaz de combat hier et aujourd'hui</p> <p>Circ 6128 du 2/3/17 : Formation aux Ateliers de la Pensée Joueuse : un dispositif pour prévenir la violence scolaire en soutenant l'empathie et la citoyenneté</p> <p>Circ 6196 du 23/5/17 : Formation en ligne/module de base : Points de repère pour prévenir la maltraitance</p> <p>Circ 6592 du 37/3/18 (annuelle): Journée des langues</p> <p>Circ 6857 du 10/10/18: Formation « Comment, en tant qu'éducateur, prévenir et gérer les conflits entre élèves et les problématiques de violence ? » – année scolaire 2018-2019</p>
---	--

Ch. IV. DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE

Contenu

ACTIVITÉS CITOYENNES ET MULTICULTURELLES.....	76
ACTIVITÉS D'ÉVEIL SCIENTIFIQUE.....	76
ATELIERS PHILO.....	76
BATAILLE DES LIVRES.....	76
BE-WAPP: OPERATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS.....	76
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT.....	76
CELLULE DÉMOCRATIE OU BARBARIE.....	76
CHEMINS AU NATUREL – APPEL À PROJET.....	77
DIALOGUE INTERCULTUREL – DOSSIER PÉDAGOGIQUE «LES HOMMES D'ARGILE».....	77
DOCUMENTS DES ENSEIGNANTS.....	77
DOCUMENTS A DISPOSITION DU PERSONNEL.....	77
DOCUMENTS POUR ACTIVITES PEDAGOGIQUES.....	79
DOCUMENTATION UTILE.....	79
EAU DANS LE MONDE.....	79
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.....	79
EUREGIO (PROVINCE DE LIEGE).....	79
EUROPEAN SCHOOLNET (ESPACE NUMÉRIQUE).....	79
FUREUR DE LIRE.....	79
HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE.....	80
MALLES PÉDAGOGIQUES LITTÉRATURE.....	80
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES.....	80
MATHÉMATIQUE: FRANCOLYMPIADES.....	80
MATHÉMATIQUE: PISTES DIDACTIQUES.....	80
MISE EN GARDE NOVEMBRE 2017.....	80
OUTILS NUMÉRIQUES.....	81
OUTILS PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ.....	81
PRÉVENTION DE LA RADICALISATION.....	81
PROGRAMME DE PRÉVENTION DES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS.....	81
RÉSIDENCES D'ARTISTES.....	81
RESISTANCE EN EUROPE 1922-1945.....	81

SECURITE ROUTIERE.....	81
SENSIBILISATION AU NUMERO D'URGENCE 112.....	81
VIVRE ENSEMBLE: VIDEOS.....	81

ACTIVITÉS CITOYENNES ET MULTICULTURELLES	Circ 6575 du 7/3/18: Intégrer un conseil coopératif et citoyen au sein des classes de l'enseignement primaire : lancement d'un dispositif pilote pour l'année scolaire 2018-2019
ACTIVITÉS D'ÉVEIL SCIENTIFIQUE	Circ 5677 du 5/4/16: Développer des activités d'éveil scientifique dans les écoles fondamentales dans le cadre du projet « Espace et Enseignement » - appel à candidatures 2016-2019 Circ 6653 du 15/5/18: Appel à participation au concours « 2018 Big Bang Spacetube »
ATELIERS PHILO	Circ 5504 du 1/12/15: Les « Ateliers-Philo » pour les élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années primaires et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire Circ 5715 du 10/5/16: Les « Ateliers Philo-Théo » pour les élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années primaires
BATAILLE DES LIVRES	Circ 6785 du 28/8/18: Activité de promotion de la lecture "La Bataille des Livres", à destination des classes de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année de l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles
BE-WAPP: OPERATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS	Circ 6572 du 5/3/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation de l'opération BE WAPP en Région Wallonne.
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	Circ 6206 du 31/5/17 : Offre pédagogique de Bruxelles-Environnement pour 2017-2018
CELLULE DÉMOCRATIE OU BARBARIE	www.democratieoubarbarie.cfwb.be exemple de proposition (mars 2016): Circ 5553 du 6/1/16 "Le terrorisme en questions" - proposition d'animation en classe Circ 6360 du 19/9/17: Les Yézidis - Un peuple en résistance - Exposition photographique et appel à création de nouvelles ou récits illustrés Circ 6379 du 29/9/17: 22 novembre 2017, journée d'étude – Crime contre l'Humanité et résilience au Cambodge

CHEMINS AU NATUREL – APPEL À PROJET	Circ 6726 du 2/7/18: « Chemins au naturel » - appel à projets + données intéressantes
DIALOGUE INTERCULTUREL – DOSSIER PÉDAGOGIQUE «LES HOMMES D'ARGILE»	Circ 5636 du 2/3/16: « Les Hommes d'argile » : film et débat pour les classes des 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire.
DOCUMENTS DES ENSEIGNANTS <ul style="list-style-type: none"> • Journal de classe • Cahier de préparations • Cahier de matières vues et de compétences à faire acquérir • Travaux des élèves: à archiver <p>PV de délibération (dont attribution CEB) : à archiver pendant 30 ans</p>	<p>Circ 871 du 27/05/04 (enseignement ordinaire, rien n'existe pour le spécialisé): Documents relatifs à la préparation des cours</p> <p>Extrait de cette circulaire : « La forme sous laquelle les documents sont rédigés relève également de la seule responsabilité de l'enseignant. On ne pourra dès lors pas imposer de règles portant par exemple sur le format, la présentation ou l'organisation des documents de préparation. »</p>
DOCUMENTS A DISPOSITION DU PERSONNEL <ul style="list-style-type: none"> ➤ Référentiels des compétences à exercer <ul style="list-style-type: none"> • Programme des cours <ul style="list-style-type: none"> • Projet pédagogique et éducatif de Wallonie-Bruxelles 	<p>Socles de compétences : «Ce document présente un large ensemble de compétences que chaque enseignant, tant de l'enseignement fondamental que du premier degré de l'enseignement secondaire, développera en veillant à leur interaction. »</p> <p>Circ 2955 du 11/12/09 Le continuum pédagogique dans l'enseignement spécialisé: suivi harmonieux de la scolarité de tout élève</p> <p>Programme unique pour l'enseignement ordinaire approuvé le 20/11/2008 : 363/2008/14 (Volume 1, Volume 2 et Volume 3). Ce document peut être acquis, en un ou plusieurs exemplaires auprès du Centre technique et pédagogique de la Communauté française, Route de Bavay 70 à 7080 Frameries</p> <p>Pour les cours philosophiques : www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes et cliquer sur Fondamental</p> <p>Projet pédagogique et éducatif de l'enseignement organisé par W-B E</p>

<p>Enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement des études de Wallonie-Bruxelles Enseignement • ROI de base : il n'existe pas de ROI général pour les écoles fondamentales spécialisées organisées par W-B E. • ROI de l'établissement • Projet d'établissement • Règlement de travail • Vade-mecum (interne) à l'usage des membres du personnel • Base de données « Convention internationale des Droits de l'enfant » • 	<p>(réf site W-B E)</p> <p>Règlement des études des écoles fondamentales spécialisées organisées par W-BE</p> <p>Circ 5119 du 16/1/15: Nouveaux règlements des études dans l'enseignement obligatoire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement</p> <p>Circ 2327 du 02/06/08 : Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI</p> <p>Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement (réf site W-B E)</p> <p>Circ 3974 du 25/04/2012 : Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique</p> <p>Circ 5787 du 28/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement spécialisé - III.Horaires de travail + annexe IA</p> <p>Circ 1338 du 12/01/06 : Base de données de référence d'outils à propos de la Convention internationale des Droits de l'enfant</p>
---	--

<p>DOCUMENTS POUR ACTIVITES PEDAGOGIQUES Classes de dépaysement et de découverte, activités extérieures en Belgique ou à l'étranger, échanges linguistiques individuels et collectifs</p> <p>Voir aussi sur le site W-B E : http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/aideCE_sejours_etranger.pdf</p> <p>Organisation de « divertissements actifs »</p>	<p>Circ 6289 du 3/8/17: Circulaire relative à l'organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s) en Belgique et à l'étranger. Cette circulaire remplace les circulaires relatives à l'organisation des activités extérieures et des classes de dépaysement.</p> <p>Circ 3447 du 2/2/11: Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études. (à adapter en fonction des barèmes du moment)</p> <p>Analyse de risque : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Divertissements%20actifs/39_Brochure_analyse_risque_DA_FR_tcm326-29818.pdf</p> <p>Circ 917 du 29/6/14 : Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Sécurité: Arrêté royal du 25 avril 2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs</p>
<p>DOCUMENTATION UTILE Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants: synthèse bibliographique et vade-mecum Childfriendly</p>	<p>Vademecum de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse</p>
<p>EAU DANS LE MONDE</p>	<p>Circ 5445 du 14/10/15: L'eau dans le monde – mise à disposition de mallettes pédagogiques.</p>
<p>ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>Circ 6860 du 16/10/18: Outils en matière d'Education à l'Environnement et au Développement Durable</p>
<p>EUREGIO (PROVINCE DE LIEGE)</p>	<p>Circ 5285 du 10/6/15: Projet Euregio - écoles à profil eurégional – document cadre</p>
<p>EUROPEAN SCHOOLNET (ESPACE NUMÉRIQUE)</p>	<p>Circ 5894 du 29/9/16 Les nouvelles technologies au service des enseignants. La classe du futur : espace numérique collaboratif.</p>
<p>FUREUR DE LIRE</p>	<p>Circ 6396 du 11/10/17: diffusion de l'ouvrage « Picoti... tous partis ? » dans le cadre de la fureur de lire et du plan lecture</p>

HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE	<p>Circ 5621 du 23/2/16: Mise à disposition du triptyque « Harcèlement à l'école : à qui en parler ? » aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire</p> <p>Circ 5714 du 12/5/16 : Le cyberharcèlement à l'école : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne «Le téléphone de Louise»</p> <p>Circ 6629 du 27/4/18 : Alimentation équilibrée, (Cyber) harcèlement, démocratie scolaire et activités citoyennes - appel à projets 2018-2019</p>
MALLES PÉDAGOGIQUES LITTÉRATURE	Circ 6888 du 12/11/18: Malles pédagogiques « Littérature de jeunesse et citoyenneté »
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	<p>Dossier Manolo</p> <p>Circ 5780 du 24/6/16: Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire</p> <p>Circ 6650 du 14/5/18: NUMABIB : une bibliothèque numérique adaptée qui permet l'accès aux versions numérisées des manuels scolaires.</p>
MATHÉMATIQUE: FRANCOLYMPIADES	Circ 6855 du 9/10/18: Francolympiades : concours de mathématique et de dessin – inscription avant 30/10/18
MATHÉMATIQUE: PISTES DIDACTIQUES	Circ 6872 du 25/10/18: Diffusion des pistes didactiques relatives aux évaluations externes non certificatives en mathématiques 2017-2018
MISE EN GARDE NOVEMBRE 2017	Circ 6454 du 30/11/17: Mise en garde à propos de la diffusion de supports didactiques intitulés « Faire des Droits de l'Homme, une réalité » dans les établissements d'enseignement

OUTILS NUMÉRIQUES	Circ 6184 du 15/5/17 : IRUNE-2017 - Infrastructures, ressources et usages du numérique dans l'Enseignement - 2017. Inventaire réalisé en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Agence du Numérique et perspective.brussels, à destination des chefs d'établissement et des enseignants du fondamental et du secondaire. Circ 6883 du 7/11/18: SELFIE : un outil d'évaluation pour les technologies numériques dans vos écoles
OUTILS PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ	Circ 6849 du 2/10/18 Une vie de chien ? - un outil proposé par Yapaka en support pour le cours de philosophie et citoyenneté
PRÉVENTION DE LA RADICALISATION	Circ 6036 du 26/1/17 : Prévention de la radicalisation menant à la violence au sein des établissements scolaires
PROGRAMME DE PRÉVENTION DES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS	Circ 5510 du 4/12/15: Prévention des violences envers les enfants. Projet « Enfants CAPables » : ateliers gratuits.
RÉSIDENCES D'ARTISTES	Circ 6488 du 11/1/18 (annuelle) : Résidences d'artistes - appel à projets avec date-limite
RESISTANCE EN EUROPE 1922-1945	Circ 5483 du 6/11/15: Mise à disposition de l'ouvrage "résistance en Europe 1922-1945"
SECURITE ROUTIERE	Programme des études : 512-05 Circ 2093 du 23/10/07 : Sécurité routière aux abords des passages à niveau Circ 3830 du 21/12/11 : Documents <i>Pointroute</i> n°3 Circ 6584 du 19/3/18: Appel à projet concernant la mobilité et la sécurité routière Circ 6859 du 12/10/18: Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR)
SENSIBILISATION AU NUMERO D'URGENCE 112	Circ 5960 du 18/11/16 : Campagne KIDS 112
VIVRE ENSEMBLE: VIDEOS	Circ 5897 du 30/9/16 Le « vivre ensemble » vu par les enfants, au cœur de 7 vidéos.

Ch. V.ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Contenu

Accompagnement de l'équipe par le chef d'établissement.....	83
Accueil des nouveaux enseignants: guide et formations.....	83
Aide au chef d'établissement.....	84
Classes résidentielles d'Immersion artistique.....	84
Epreuves et évaluations externes certificatives et non certificatives.....	84
Projet d'établissement.....	84
Service de conseil et de soutien pédagogiques.....	84

<p>ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de classe (consignées dans un registre) • Conseils méthodologiques • Evaluation des aptitudes pédagogiques • Plan de formation en cours de carrière • Rapports avec l'inspection • Initiatives et expériences pédagogiques • Diffusion de documents 	<p>Circ 2016 du 03/09/07 : Missions du Service de l'Inspection de l'enseignement spécialisé</p> <p>Circ 2863 du 09/09/09: Service général de l'Inspection – Attributions des membres du Service de l'Inspection de l'Enseignement spécialisé. Documents à compléter par les chefs d'établissement et à transmettre.</p> <p>Circ 6777 du 17/8/18:: Attributions des membres du Service général de l'Inspection</p> <p>Services d'inspection : organisation (enseignement.be)</p>
<p>ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS: GUIDE ET FORMATIONS</p>	<p>Circ 5806 du 6/7/16: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Petit guide du jeune enseignant</p> <p>Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement</p>

AIDE AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	Circ 3615 du 16/06/11 : Dispositifs « Facilitateurs du projet d'établissement » et « Événement d'exception » Circ 4225 du 29/11/12 : Dispositif d'aide aux chefs d'établissement Circ 4250 du 14/1/13 : Modification de la circulaire n°4225 relative au dispositif d'aide aux chefs d'établissement (liste actualisée des membres de l'équipe « Événements d'exception »)
CLASSES RÉSIDENIELLES D'IMMERSION ARTISTIQUE	Circ 6614 du 16/4/18: Classes résidentielles d'Immersion artistique - CRIA
EPREUVES ET ÉVALUATIONS EXTERNES CERTIFICATIVES ET NON CERTIFICATIVES Une seule épreuve externe certificative : le CEB en fin de P6 Epreuves externes non certificatives <ul style="list-style-type: none"> - cycle de 3 ans pour lecture/production d'écrits en P2 et P3 formation mathématique en P2 et P5 éveil – sciences en P2 et P5 	Décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire AGCF du 15 septembre 2006 déterminant les modalités d'inscription, de passation et de correction de l'épreuve externe commune octroyant le CEB et la forme de celui-ci. Circ 2743 du 10/06/09 : Modèles du Certificat d'études de base (CEB) Circ 6547 du 21/2/18: Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune Circ 6806 du 4/9/18: Organisation des évaluations externes non certificatives en formation scientifique en 2018-2019 dans l'enseignement spécialisé Circ 6877 du 5/11/18: Dates de passation des épreuves externes certificatives pour l'année scolaire 2018-2019
PROJET D'ÉTABLISSEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Processus d'émergence du projet d'établissement • Rédaction du projet • Suivi et réactualisation (tous les 3 ans) 	Circ 3615 du 16/6/11: Dispositifs « Événement d'exception » et «Facilitateurs du projet d'établissement » Circ 4968 du 1/9/14 : Projet d'établissement Circ 4970 du 01/09/2014 : Guide d'élaboration et de rédaction des projets d'établissement Elaboration du projet d'établissement par la méthodologie de l'émergence
SERVICE DE CONSEIL ET DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUES	Missions, démarches, équipe :

	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm? page=_conseillersPeda&profil=ce
--	--

Ch. VI. SECURITE – HYGIENE

Documents de base sur le site du SIPPT (www.espace.cfwb.be/sippt ou www.cfwb.be/sippt).

Synthèse des dispositions essentielles : [Circ 2674](#) du 09/04/09 : Référentiel en matière de sécurité / bien-être dans les établissements scolaires et assimilés - [Circ 5245](#) du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien

Sécurité et hygiène : sur le site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/secu-hygiene

[Circ 5532](#) du 16/12/15: Sécurité - hygiène. Premiers secours – registre d'interventions

Calendrier d'une année scolaire en sécurité, contrôles et entretiens périodiques : <http://www.espace.cfwb.be/sippt/>

Contenu

AFSCA	88
Aire de jeux	88
Allergènes	88
Amiante (asbeste)	88
AMOK: intrusions armées	88
Analyse de risque	89
Ascenseurs	89
Batteries	89
Buts de football (et sports assimilés)	89
Comité de Concertation de Base (COCOBA)	89
Comprimés d'iode	89
Conduite (véhicule, engin, etc.)	89
Conseiller en prévention local	89
Consignes de sécurité	90
Délestage électrique	90

[Retour «Table des Matières»](#)

Écrans (postes de travail)	90
Entretiens et contrôles périodiques	90
Environnement sonore	90
Équipiers de première intervention	90
Escalade	90
HACCP	90
Hygiène	90
Installations de réfrigération	91
Local de charge de batteries	91
Locaux d'archives	91
Maladies infectieuses	91
Médecin du Centre PMS	91
Médecine du travail (SEPPT)	91
Organisation de divertissements actifs	91
Organisation de manifestations diverses	91
Permis d'environnement	92
Personnel	92
Pesticides	92
Plan d'action annuel	92
Plan global de prévention	92
Plan interne d'urgence (PIU)	92
Prévention des incendies	92
Protection de la maternité	93
Registre des produits	93
Registre de sécurité	93
Règlement administratif d'entretien	93
Risque d'incendie	93
Sécurité des élèves	93
Signalisation de sécurité	93
Soins d'urgence	93
Tabagisme	94
Téléphonie	94
Toilettes-sanitaires	94
Transport d'essence par route	94

[Retour «Table des Matières»](#)

Trousse de secours.....	94
Vêtements de travail.....	94
Violence en milieu scolaire.....	94

<p>AFSCA Mettre en œuvre dans les cuisines et restaurants les mesures d'hygiène (HACCP) imposées par la réglementation de l'AFSCA</p> <p>Formation HACCP de l'équipe (voir HACCP)</p>	<p>Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires)</p> <p>Circ B/96/12 du 27/11/96 : Inspection des denrées alimentaires AR 04/12/95</p> <p>Circ 4190 du 17/10/12 : AFSCA</p> <p>Circ HI/FH/SIPPT/991480R4.999 du 19/01/00 : Substances utilisées par les lave-vaisselle industriels installés dans les cuisines et les cafétérias</p> <p>Formulaire de demande d'enregistrement, d'autorisation et/ou d'agrément: http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/HACCP/AFSCA</p>
<p>AIRE DE JEUX</p>	<p>Circ D200109052 du 5/9/01: Sécurité: Aires de jeux et équipements. Arrêtés royaux du 28 mars 2001.</p> <p>Synoptique : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Recreasafe/</p>
<p>ALLERGÈNES</p>	<p>Circ 5313 du 23/6/15 - Sécurité / Hygiène: Déclaration des allergènes contenus dans les denrées alimentaires</p>
<p>AMIANTE (ASBESTE) L'établissement de l'inventaire de l'amiante relève du SGISFWB. Le chef d'établissement se charge de ses mises à jour, avec l'aide éventuelle du SGISFWB. Appliquer un plan de gestion du risque lié à l'amiante si nécessaire.</p>	<p>Circ I/JD/JM/985 du 25/05/98 : Inventaire de l'asbeste (brochure)</p> <p>Circ LO/98/03/A78/ASBESTEC1 du 12/05/1998 : Application du règlement général pour la protection du travail dans les établissements d'ens organisés par la FWB – Inventaire de l'asbeste</p> <p>Circ HI/FH/SIPPT/991539R1.999 du 19/01/00 : Inventaire asbeste : Application du RGPT dans les établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB</p> <p>Circ 1202 du 16/08/05 : Gestion de la problématique amiante (asbeste) dans les bâtiments scolaires</p>
<p>AMOK: INTRUSIONS ARMÉES</p>	<p>Circ 6503 du 23/1/18 Diminution du niveau d'alerte et mesures de sécurité dans les établissements scolaires</p> <p>Circ 6793 du 28/8/18:: Invitation à une journée d'information au</p>

[Retour «Table des Matières»](#)

	<p>phénomène AMOK destinée aux chefs d'établissements – les 2 octobre, 10 octobre, 18 octobre, 25 octobre, 6 novembre, 21 novembre, 28 novembre et 3 décembre 2018 au Cabinet de la Ministre de l'Education</p> <p>Cette circulaire donne également des liens concernant l'aide que les établissements peuvent obtenir.</p>
ANALYSE DE RISQUE	<p>Brochure explicative sur l'analyse de risques http://www.espace.cfwb.be/sipt/Manuels/</p>
ASCENSEURS	<p>Circ 179 du 25/10/2001 : Ascenseurs non munis de portes intérieures – Mesures à prendre dans les bâtiments scolaires et assimilés.</p>
BATTERIES	<p>Circ 3046 du 3/3/10: Sécurité des locaux de charge de batteries.</p>
BUTS DE FOOTBALL (ET SPORTS ASSIMILÉS)	<p>Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations : http://www.espace.cfwb.be/sipt/Manuels/Butsfootball/Feuillet.pdf http://www.espace.cfwb.be/sipt/Manuels/Butsfootball/organigramme.pdf Circ 1696 du 30/11/06 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations Circ 2188 du 11/02/08 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations – Pictogramme d'avertissement</p>
<p>COMITÉ DE CONCERTATION DE BASE (COCOBA) Fonctionnement régulier des COCOBA au niveau des points liés au bien-être du travailleur défini par la loi du 04/08/1996. Réalisation des plans globaux de prévention d'action annuels et quinquennaux.</p>	<p>Voir ch.VII Organes de concertation et d'aide - Cocoba</p>
COMPRIMÉS D'IODE	<p>Dispositions en cas d'accident nucléaire : http://www.espace.cfwb.be/sipt/ Circ 6574 du 6/3/18: Campagne 2018 « Savez-vous que faire en cas d'accident nucléaire » lancée par le Centre de Crise du Service Public Fédéral Intérieur</p>
CONDUITE (VÉHICULE, ENGIN, ETC.)	<p>Circ 4452 du 11/6/13 : Sécurité : Formation à la conduite de véhicules et équipements de travail mobiles</p>
<p>CONSEILLER EN PRÉVENTION LOCAL Désignation Missions pleinement remplies par ce dernier en lui octroyant les</p>	<p>Circ LO/98/11/A.72/chefs4.sec du 08/12/1998 : Ens de la FWB : application du RGPT et du Code du bien-être au travail – Désignation des conseillers en prévention</p>

[Retour «Table des Matières»](#)

moyens nécessaires, e.a. information (via le site du SIPPT) et formation complémentaire	Circ 1298 du 07/12/05 : Formation, information et documentation des Conseillers en prévention locaux Circ 6542 du 16/2/18: Formation de base des Conseillers en prévention
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	Consignes de sécurité-type : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1361
DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE	Circ 5991 du 16/12/16 (annuelle): Plan d'actions en cas de délestage électrique (enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles)
ÉCRANS (POSTES DE TRAVAIL)	Circ 6541 du 16/2/18: SECURITE / HYGIENE : Poste de travail «ECRAN». Description des principes ergonomiques et de sécurité généraux à appliquer par le personnel.
ENTRETIENS ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES Mise en œuvre des entretiens périodiques et des contrôles périodiques des installations techniques y soumises. Suivi des contrôles périodiques. Exécution des instructions données en matière d'aires de jeux et d'équipements sportifs.	Calendrier d'une année scolaire en sécurité, contrôles et entretiens périodiques : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=636
ENVIRONNEMENT SONORE	http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=5925 du 27/4/16: « www.bruitalecole.be, un site pour conseiller et soutenir les écoles à améliorer leur environnement sonore ».
EQUIPIERS DE PREMIÈRE INTERVENTION Formation	Circ D199511171 : Formation des Equipiers d'intervention contre l'incendie et autres risques similaires
ESCALADE	Circ 4358 du 19/3/13 - Sécurité: gestion et contrôle du matériel d'escalade Circ 3314 du 22/09/10: Pratique de l'escalade sur une structure artificielle
HACCP	Circ 2880 du 17/09/09 : Formations continuées en matière de normes HACCP et d'hygiène des cuisines et des restaurants scolaires, en partenariat avec l'AFSCA Circ 5682 du 13/4/16 : Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires. D-L 21/4/16
HYGIÈNE S'assurer du suivi des recommandations du SEPPT et de l'AFSCA et notamment en matière de nettoyage des locaux, d'hygiène des sanitaires, etc.	Hygiène en cuisine : signalisation Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires)

[Retour «Table des Matières»](#)

	Circ 5682 du 13/4/16 : Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires. D-L 21/4/16
INSTALLATIONS DE RÉFRIGÉRATION	Circ 2983 du 18/01/10 : Utilisation des fluides frigorigènes dans les installations de réfrigération
LOCAL DE CHARGE DE BATTERIES	Circ 3046 du 03/03/10 : Sécurité des locaux de charge de batteries
LOCAUX D'ARCHIVES	Circ 6336 du 6/9/17: Sécurité / hygiène : Locaux d'archives dans les établissements scolaires et assimilés. - Prescriptions de sécurité pour l'aménagement et l'utilisation des locaux d'archives.
MALADIES INFECTIEUSES	Déclaration obligatoire des maladies infectieuses : http://www.sante.cfwb.be/index.php?id=4383 Circ de 1983 Dispositions générales et spécifiques en matière de prophylaxie des maladies transmissibles dans les établissements scolaires
MÉDECIN DU CENTRE PMS Visite annuelle de l'école par le médecin du CPMSS et rapport	Circ JD/LD/096009 du 01/01/96 : Inspection médicale scolaire, conditions d'hygiène et de salubrité des locaux et du matériel scolaire
MÉDECINE DU TRAVAIL (SEPPT) Tenue des listes des personnes soumises à la Médecine du Travail et information de la cellule SEPPT du Ministère des modifications apportées à cette liste.	Circ 140 du 05/09/2001 : Médecine du travail – Dispositions applicables dans les établissements et aux membres du personnel relevant du Comité secteur IX du Ministère Circ 493 du 25/3/03 : Visite de la Médecine du Travail dans les établissements d'enseignement et assimilés de la Communauté française. - Comité de concertation de base Circ 6808 du 6/9/18 (annuelle): Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail. Circ 6417 du 31/10/17: Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel - changement de direction au sein du service de Coordination de la Médecine du Travail
ORGANISATION DE DIVERTISSEMENTS ACTIFS	Analyse de risque des divertissements actifs : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Divertissements Circ 917 du 29/6/14 : Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Sécurité: Arrêté royal du 25 avril 2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs
ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DIVERSES	Circ 4636 du 18/11/13 Sécurité: organisation de manifestations diverses

[Retour «Table des Matières»](#)

	Circ 4739 du 18/2/14 Sécurité: organisation de manifestations diverses - addendum à la circulaire 4636 du 18/11/2013
PERMIS D'ENVIRONNEMENT Généralités : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1736	Circ 1754 du 16/02/07 : Le permis d'environnement applicable aux installations de la FWB + Circ 2211 du 26/02/08 : Rappel
PERSONNEL Formation suffisante et appropriée en matière de prévention des accidents. Information des risques et des moyens pour y remédier. Vérifier à la bonne observation des instructions dispensées.	
PESTICIDES	Circ 5223 du 30/3/15 - Environnement: Utilisation des pesticides en Wallonie Circ 5637 du 2/3/16 : Sécurité/hygiène : utilisation des pesticides en Région de Bruxelles-Capitale.
PLAN D'ACTION ANNUEL	Plan de prévention qui se base sur le plan global de prévention, à établir également en accord avec le Cocoba et à transmettre au SGISFWB http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=575
PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION	Plan quinquennal à établir en accord avec le Cocoba et à transmettre au SGISFWB http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=574
PLAN INTERNE D'URGENCE (PIU) Rédaction de consignes de sécurité appropriées : communication et affichage à destination du personnel et des publics : affichage de plans d'étages pour l'évacuation. Approbation par le Service Régional d'Incendie (SRI) et le COCOBA.	Plan interne d'urgence - aide au remplissage (secteur IX) : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/ Circ 2115 du 03/12/07 : Plan interne d'urgence Circ 1215 du 02/09/05 : Plan interne d'urgence nucléaire (Ce plan concerne les établissements situés dans la zone de planification des 10 km à vol d'oiseau autour des centrales nucléaires précitées et des 5 km en ce qui concerne l'IRE de Fleurus)
PRÉVENTION DES INCENDIES Visite périodique de l'établissement par le Service Régional d'Incendie: minimum tous les 5 ans. Formation d'Equipiers de 1 ^{ère} intervention.	Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires) Circ CDSH 3 du 25/06/90 : Protection contre l'incendie dans les

[Retour «Table des Matières»](#)

Exercices d'évacuation périodiques: minimum 1 fois par an. Evaluation régulière de l'évolution de la situation en matière de prévention des incendies.	établissements scolaires (exercices d'évacuation) Circ PC/PC/SIPPT/991964R5.999 du 30/05/00 : Contrôle périodique des bâtiments et installations par le Service d'Incendie. Circ 2674 du 09/04/09 : Référentiel en matière de sécurité / bien-être dans les établissements scolaires et assimilés Circ 1507 du 19/06/06 : Prévention des incendies dans les logements de fonction + Circ 1671 du 06/11/06 : Erratum à la circ 1507 Circ 3781 du 27/10/11 : Utilisation correcte des extinctions automatiques en cuisine
PROTECTION DE LA MATERNITÉ	Circ 5205 du 17/3/15 Mesures de protection de la maternité concernant les membres du personnel enseignant et assimilé Circ 478 du 06/03/03 : Procédure d'introduction d'une demande d'écartement dans le cadre de la protection de la maternité (pour les travailleuses enceintes et allaitantes)
REGISTRE DES PRODUITS Produits et substances utilisés par le personnel dans le cadre de ses activités.	Obligation d'établir un registre des produits et modèle de registre: http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1169 Circ 1541 du 12/7/06 : Rappel de la circulaire du SIPPT du 06/11/98 - Liste des substances utilisées par le personnel dans les établissements scolaires et assimilés relevant de la compétence du Comité supérieur de concertation du secteur IX Circ 167 du 15/10/01 : Usage des matières nucléaires brutes et fissiles – contrôles de l'Agence internationale de l'Energie atomique
REGISTRE DE SÉCURITÉ	Registre de sécurité - explications et document-type (secteur IX): http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=883
RÈGLEMENT ADMINISTRATIF D'ENTRETIEN	Circ 5245 du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien
RISQUE D'INCENDIE	Circ 5857 du 1/9/16: Sécurité/hygiène : analyse des risques relative au risque d'incendie - Outil et aide mis à disposition des Chefs d'établissement. Circ 3830 du 21/12/11 : Documents <i>Pointroute</i> n°3
SÉCURITÉ DES ÉLÈVES (y compris extra-muros). Veiller à l'amélioration continue de la sécurité (y compris routière) notamment aux abords de l'école.	
SIGNALISATION DE SÉCURITÉ	Circ OD/OD/SIPPT/980785R8.999 du 24/08/98 : Signalisation de sécurité
SOINS D'URGENCE	Notice soins d'urgence du SIPPT

[Retour «Table des Matières»](#)

Secouristes formés aux techniques de premiers soins. Local et produits nécessaires à l'apport des premiers soins disponibles.	<p>Circ 1651 du 17/10/06 : Composition d'une petite pharmacie mise à la disposition du personnel</p> <p>Circ 4888: Soins et prises de médicaments pour les élèves accueillis en enseignement ordinaire et en enseignement spécialisé. Année scolaire 2014-2015 et suivantes</p> <p>Circ 3742 du 26/09/11 : AR du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise</p> <p>Composition trousse de secours (Arista)</p> <p>Circ 5532 du 16/12/15: Sécurité - hygiène. Premiers secours – registre d'interventions</p>
TABAGISME	<p>Circ 1289 du 29/11/05 : Protection des travailleurs contre la fumée de tabac. AR du 19/01/05. Interdiction de fumer dans les établissements scolaires</p> <p>Circ 1518 du 27/06/06 : Recommandations du GFWB relatives à la prévention du tabagisme et l'interdiction de fumer à l'école</p> <p>Note d'information du 09/07/07 : Evaluation du respect de l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires</p>
TÉLÉPHONIE	Circ 5708 du 9/5/16: Sécurité/hygiène : Système téléphonique à destination des établissements scolaires et assimilés
TOILETTES-SANITAIRES	Circ 6453 du 30/11/17: Campagne 3 ^e édition « Ne tournons pas autour du pot»
TRANSPORT D'ESSENCE PAR ROUTE	Circ 6149 du 24/4/17 : Sécurité/hygiène : transport de quantités limitées d'essence par route - prescriptions.
TROUSSE DE SECOURS	Composition trousse de secours (Arista)
VÊTEMENTS DE TRAVAIL	<p>Circ 146 du 05/09/2001 : Vêtements de travail et équipements de protection individuelle</p> <p>Circ 3780 du 27/10/11 : Gants de sécurité, risques pour le travail à proximité des outils tournants – Responsabilité des CE</p>
VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE	AGCF du 28/6/12 portant application de l'art 28 du Décret du 30 juin 1998

[Retour «Table des Matières»](#)

[Circ 375](#) du 05/09/2002 : Actes de violence et harcèlement [à l'égard du personnel – NDLR]– déclarations et plaintes

[Circ 1836](#) du 11/04/2007 : Informations des membres du personnel des ét. scolaires au sujet des droits des victimes d'actes de violence

[Circ 2111](#) du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB – Site de la Médecine du travail

[Circ 3696](#) du 29/08/11 : Nouvelles missions du SGEOFWB au 11/09/11, relatives à la gestion des dossiers disciplinaires et des dossiers concernant la problématique du harcèlement sexuel ainsi que la violence à l'école + [Circ 3779](#) du 27/10/11 : Erratum

[Circ 5833](#) du 10/8/16: Guide de procédure pour l'application des mesures relatives à la prévention des risques psychosociaux au travail, dont notamment la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail

[Circ 4964](#) du 28/8/14: Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire

[Circ 4156](#) du 1/10/12 Numéro vert «École et parents», une ligne d'information pour les parents touchés par la violence scolaire [0800/ 95 580] - Année scolaire 2012-2013 et suivantes

[Circ 5415](#) du 17/9/15: Nouveaux dispositifs mis à disposition des établissements scolaires qui le souhaitent en matière de prévention et de prise en charge du harcèlement en milieu scolaire

[Circ 5621](#) du 23/2/16: Mise à disposition du triptyque « Harcèlement à l'école : à qui en parler ? » aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire

[Circ 5714](#) du 12/5/16 : Le cyberharcèlement à l'école : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne «Le téléphone de Louise»

[Circ 6629](#) du 27/4/18 : Alimentation équilibrée, (Cyber) harcèlement, démocratie scolaire et activités citoyennes - appel à projets 2018-2019

[Circ 6503](#) du 23/1/18 Diminution du niveau d'alerte et mesures de sécurité dans les établissements scolaires

[Retour «Table des Matières»](#)

Ch.VII. ORGANES DE CONCERTATION ET D'AIDE

Contenu

AMO (AIDE EN MILIEU OUVERT)	97
AMOK: INTRUSIONS ARMÉES	97
ASSOCIATION DE PARENTS	97
CELLULE DE CONCERTATION LOCALE	98
COCOPA (COMITÉ DE CONCERTATION DE BASE)	98
COMPTE CERBERE	99
CONSEIL DE PARTICIPATION	99
CPMS	99
DELEGUES D'ELEVES	100
EQUIPES MOBILES	100
LOTERIE NATIONALE	100
MEDIATION SCOLAIRE	100
RELATIONS ECOLE-FAMILLE	100
SERVICE GENERAL DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (SGISFWB)	100
SERVICES D'AIDE A LA JEUNESSE	101
SERVICES DE POLICE	101
SERVICE EXTERNE DE PREVENTION (SEPPT)	101
SERVICES EXTERNES DGEO	102

AMO (AIDE EN MILIEU OUVERT)	Définition, fonctions sur www.aidealajeunesse.cfwb.be Coordonnées sur www.aidealajeunesse.cfwb.be
AMOK: INTRUSIONS ARMÉES	Circ 6793 du 28/8/18:: Invitation à une journée d'information au phénomène AMOK destinée aux chefs d'établissements – les 2 octobre, 10 octobre, 18 octobre, 25 octobre, 6 novembre, 21 novembre, 28 novembre et 3 décembre 2018 au Cabinet de la Ministre de l'Education Cette circulaire donne également des liens concernant l'aide que les établissements peuvent obtenir.
ASSOCIATION DE PARENTS	Décret du 24 juillet 1997 «Missions», art 69, § 5

[Retour «Table des Matières»](#)

	<p>Circ 4182 du 11/10/12: Décret du 30 avril 2009 portant sur les associations de parents d'élèves et les organisations représentatives d'associations de parents d'élèves en Communauté française.</p> <p>Circ du 16/2/93 «Polices collectives d'assurance scolaire n° 4.220 000 souscrite par la Communauté française auprès de la SMAP en faveur de ses établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen et normal» (assurance des associations des parents et Conseil de participation)</p> <p>Circ 2500 du 13/10/08 relative aux assurances scolaires afférentes aux établissements d'enseignement organisé par la Communauté française</p>
<p>CELLULE DE CONCERTATION LOCALE</p> <p>«Le chef d'établissement peut d'initiative ou à la demande d'un des acteurs de l'Aide à la jeunesse ou de la plate-forme de concertation (Voir Décret du 21 novembre 2013) mettre en place une cellule de concertation locale au sein de son établissement.</p> <p>Si une telle cellule n'est pas mise en place, le chef d'établissement organise une rencontre annuelle entre des délégués de l'équipe éducative, du centre psycho-médico-social et du service de promotion de la santé à l'école.</p> <p>La rencontre peut être ouverte à d'autres acteurs collaborant avec l'école.»</p>	<p>Décret du 21 novembre 2013 organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire</p> <p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 6862 du 16/10/18 Site AccrochAJE</p>
<p>COCOBA (COMITÉ DE CONCERTATION DE BASE)</p>	<p>Circ du 15/12/97 - AR du 28/09/1984 (Moniteur Belge 20/10/1984): Organisation des relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités</p> <p>Circ du 7/3/1998 Comité de concertation de base</p> <p>Circ 2558 du 16/12/2008: Organisation et fonctionnement des CoCoBa avec R.O.I. en annexe</p> <p>Circ 2559 du 16/12/2008: Organisation et fonctionnement des CoCoBa PaPo avec R.O.I. en annexe</p> <p>Circ 4958 du 25/8/14: Organisation et fonctionnement des Comités de concertation de base destinés au personnel directeur et enseignant, au personnel auxiliaire d'éducation, au personnel paramédical, au</p>

[Retour «Table des Matières»](#)

	<p>personnel psychologique et au personnel social des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la Communauté française et installés dans ceux-ci.</p> <p>Circ 5013 du 30/9/14: Complément à la circulaire n° 4958 du 25/08/2014- Actualisation et bonnes pratiques</p>
COMPTE CERBERE	<p>Circ 5681 du 12/4/16: Portail des applications métier DGEO-CERBERE actualisée par Circ 6022 du 16/1/17</p>
CONSEIL DE PARTICIPATION	<p>AGFWB du 03/11/97: Conseil de participation et projet d'établissement</p> <p>Circ 4809 du 24/4/14: Conseil de Participation – Article 69 du Décret Missions du 24 juillet 1997</p> <p>Circ 6429 du 9/11/17: Renouvellement du Conseil de Participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles janvier 2018</p> <p>Circ 4594 du 7/10/13 Pratique(s) déloyale(s) dans la concurrence entre établissements d'enseignement - rôle du Conseil de Participation</p>
<p>CPMS</p> <p>Coordonnées des CPMS: site.wallonie-bruxelles-enseignement</p>	<p>AR du 13/8/62 Arrêté royal organique des centres psycho-médico-sociaux</p> <p>Circ 30 du 29/01/01: Rôle des CPMS</p> <p>Circ. 979 du 11/10/04 Collaboration PMS-Ecoles</p> <p>Circ 1146 du 8/6/05: Programmes triennaux et rapports d'activités des CPMS</p> <p>Circ 1803 du 21/3/07 Projets des Centres PMS organisés par la Communauté française</p> <p>Circ 3136 du 10/5/10: Délivrance d'attestations par les Centres PMS dans le cadre du remboursement d'une rééducation logopédique</p> <p>Circ 3831 du 3/1/12: Organisation du Service général de l'enseignement secondaire et des centres PMS</p> <p>Circ 4856 du 28/05/2014: Protocole de collaboration entre les CPMS et les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse 2014-2015 et suivantes</p> <p>Circ 6355 du 15/9/17: Stratégie de contrôle de la tuberculose en milieu scolaire 2017-2022</p>

[Retour «Table des Matières»](#)

	Circ 6138 du 11/4/17 relative à la mise à disposition de locaux pour les CPMS dans les écoles
DELEGUES D'ELEVES	<p>Circ 1912 du 18/06/07: Renforcement de l'éducation à la citoyenneté active et responsable au sein des établissements scolaires, prim et sec, organisés ou subventionnés par la FWB</p> <p>Circ 6575 du 7/3/18: Intégrer un conseil coopératif et citoyen au sein des classes de l'enseignement primaire : lancement d'un dispositif pilote pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 2272 du 21/04/08: www.lesdelegues.net: le site de référence des délégués d'élèves</p>
EQUIPES MOBILES	Circ 4961 du 26/08/14: Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
LOTIERIE NATIONALE	<p>«Les demandes de subsides pour des projets relevant des domaines de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement, art, culture ...) peuvent être examinées et traitées dans le cadre de la dotation annuellement versée par la Loterie Nationale à la FWB, celle-ci décidant en toute autonomie des subventions qu'elle octroie. Les demandeurs sont invités à introduire directement leur demande à charge de cette dotation auprès du Secrétariat général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Cellule Loterie Nationale, Boulevard Léopold II 44 à 1080 Bruxelles ou via le formulaire disponible en suivant le lien http://www.loterie.cfwb.be/» Source Loterie Nationale</p>
MEDIATION SCOLAIRE	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
RELATIONS ECOLE-FAMILLE	<p>Site concernant Allocations et prêts d'études (pour les élèves de fin de P6)</p> <p>Guide pratique Parents-Ecole: Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer</p>
SERVICE GENERAL DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (SGISFWB) «Une équipe de techniciens et d'agents administratifs spécialisés	Présentation du SGISFWB sur le site de wallonie-bruxelles-enseignement

[Retour «Table des Matières»](#)

<p>dans le secteur des constructions scolaires et de la gestion des immeubles.»</p> <p>Signaler les besoins aux Directions régionales qui gèrent entièrement la procédure d'octroi de l'intervention financière du PPT.</p> <p>Contact: Direction régionale compétente dépendant du Service général des Infrastructures Scolaires de la FWB (SGISFWB)</p>	<p>Propriétaires des bâtiments scolaires: la FWB et les SPABS (SPABS=Société publique d'administration des bâtiments scolaires)</p> <p>Circ 2551 du 10/12/08: Procédure d'octroi d'une intervention financière de la FWB relative au programme prioritaire en faveur des bâtiments scolaires</p> <p>Circ 3162 du 7/6/10 Travaux effectués à l'initiative des établissements scolaires – occupation de locaux fermés ou déclassés</p> <p>Circ 4395 du 24/4/13: Procédure d'achat de fournitures, de travaux et de services pour les établissements du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 5214 du 19/3/15: Procédure d'octroi d'une intervention financière de la Communauté française relative au Programme Prioritaire de Travaux (PPT) en faveur des bâtiments scolaires</p> <p>Circ 5245 du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien (RAE) Directions régionales</p>
<p>SERVICES D'AIDE A LA JEUNESSE</p> <p>«Dans certaines situations, il est du devoir du chef d'établissement de collaborer avec le service de l'Aide à la Jeunesse, par l'intermédiaire de son conseiller de l'Aide à la jeunesse¹, afin d'aider des élèves mineurs fréquentant son établissement scolaire.»</p> <p>Coordonnées des SAJ sur le site www.aidealajeunesse.be</p>	<p>Circ 2214 du 29/2/8: Circulaire de bonnes pratiques de collaboration et de communication entre les secteurs de l'enseignement au sens large et de l'aide à la jeunesse</p> <p>Circ 6747 du 10/7/18 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Directives et recommandations pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Circ 4856 du 28/05/2014: Protocole de collaboration entre les CPMS et les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse 2014-2015 et suivantes</p>
<p>SERVICES DE POLICE</p>	<p>Circ 569 du 18/3/03: Circulaire du Ministère de l'Intérieur relative à l'éloignement des familles avec enfant(s) scolarisé(s) de moins de 18 ans et l'intervention des services de police dans les écoles.</p> <p>Circ 6720 du 28/6/18 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire – ch.3.3.</p>
<p>SERVICE EXTERNE DE PREVENTION (SEPPT)</p>	<p>Le Service externe pour la prévention et la protection du travail (SEPPT)</p>

¹ Voir l'[annexe 2.5.A.](#) pour les coordonnées des conseillers de l'Aide à la Jeunesse.

	<p>pour les établissements scolaires de Wallonie-Bruxelles Enseignement est</p> <p>SPMT: Service de prévention de Médecine du Travail Quai Orban, 33-35 à 4020 Liège (tél: 04/344.62.62 Fax: 04/344.62.61). Direction: Docteur Jean MARDAGA, Directeur général: tél: 04/344.62.55 - fax: 04/344.62.61. www.spmt.be Circ 6417 du 31/10/17: Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel - changement de direction au sein du service de Coordination de la Médecine du Travail</p>
<p>SERVICES EXTERNES DGEO Médiation scolaire – Equipes mobiles</p>	<p>Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles</p>

Ch. VIII. DIVERS

Contenu

ABORDER LE CANCER.....	105
ANIMATIONS EVRAS (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle).....	105
ASSURANCE DE L'IMMOBILIER.....	105
BEIT PROJECT.....	105
BREVET DE DIRECTION.....	105
BREVET D'INSPECTION.....	105
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT.....	105
CHALLENGE SPORTIF ANNUEL.....	105
« CHEMINS AU NATUREL ».....	106
CITÉS DES MÉTIERS.....	106
COMPTABLE.....	106
CONCOURS FEVIA (FÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE).....	106
CONNEXION INTERNET – appel à projet.....	106
COUR DE RÉCRÉATION.....	106
COURS PHILOSOPHIQUES.....	106
CRAZY MACHINE CHALLENGE.....	106
DÉMOCRATIE OU BARBARIE.....	106
DEPENSES ENERGETIQUES.....	107
DISTRICTS SOCIO-PÉDAGOGIQUES - CONSEIL PÉDAGOGIQUE.....	107
DROIT A L'IMAGE.....	107
DROITS D'AUTEUR.....	107
DROITS DE L'ENFANT.....	107
ÉCOLE NUMÉRIQUE.....	107
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE.....	107
ENFANTS ET ADOLESCENTS A HAUTS POTENTIELS.....	108
ENSEIGNEMENT A DISTANCE.....	108
ÉQUIPES MOBILES.....	108
EUREGIO MEUSE-RHIN.....	108

[Retour «Table des Matières»](#)

EXAMENS LINGUISTIQUES.....	108
EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE.....	108
EXPOSITION GÉNÉRATION 80.....	108
FONDATION ROI BAUDOIN.....	108
FONDS PRINCE PHILIPPE.....	108
GESTION COMPTABLE.....	108
IMMERSION LINGUISTIQUE.....	109
INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT.....	109
JEU D'ECHEC A L'ECOLE.....	109
JOURNÉE DES LANGUES.....	109
LEGALISATION SIGNATURE DIRECTION.....	109
LINGETTES JETABLES EN MATERNELLE.....	109
LUTTE CONTRE LA FRACTURE INTERGENERATIONNELLE.....	109
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES.....	109
MATINÉES SCOLAIRES.....	110
MEDIATION SCOLAIRE.....	110
MOBILITÉ : APPEL À PROJET (EF).....	110
NEUTRALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT.....	110
NOM DE DOMAINE «EU».....	110
NOUVELLE ORTHOGRAPHE.....	110
OCCUPATION DES LOCAUX.....	110
OUTILS PÉDAGOGIQUES.....	110
PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE.....	111
PATRIMOINE.....	111
PAVOISEMENT DES BÂTIMENTS SCOLAIRES.....	111
POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS.....	111
PRÉVENIR LA MALTRAITANCE.....	111
PRIX BELGE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	111
PROGRAMMES EUROPÉENS «LAIT À L'ÉCOLE» et «FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE».....	111
PROMOTION DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION.....	111
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE.....	111
QUALITÉ DE L'AIR.....	111
QUALITE DES REPAS.....	111
RADICALISATION : PLAN DE PRÉVENTION.....	112

[Retour «Table des Matières»](#)

REPAS CHAUDS GRATUITS EN MATERNELLE: APPEL À PROJET 2018.....	112
RÉSEAUX SOCIAUX.....	112
SECURITE DES DONNEES.....	112
SENSIBILISATION AN NUMERO D'URGENCE 112.....	112
SPECTACLES À L'ÉCOLE.....	112
TRAVAUX ECONOMISEURS D'ENERGIE SUR FONDS PROPRES.....	112
TRAVAUX SUBSIDIÉS.....	113
TRAVAUX SUR FONDS PROPRES.....	113
TROUSSE DE SECOURS.....	113
VALEURS DU RÉSEAU.....	113
VIOLENCE A L'ÉCOLE.....	113

ABORDER LE CANCER	Circ 6896 du 20/11/18: Aborder le cancer à l'aide des ressources du Télévie
ANIMATIONS EVRAS (ÉDUCATION À LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE)	Circ 5885 du 23/9/16 relative à la mise à disposition du programme d'encodage des animations EVRAS au sein des centres PMS
ASSURANCE DE L'IMMOBILIER	Signaler tout dégât à la Direction régionale compétente dépendant du Service général des Infrastructures scolaires de la FWB (SGISFWB)
BEIT PROJECT	Circ 5687 du 20/4/16: « The Beit Project » - promouvoir les valeurs de tolérance et de respect.
BREVET DE DIRECTION	Voir ch.II - STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS
BREVET D'INSPECTION	Décret du 8/3/7 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques (dernière modification 12/7/12)
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	Circ 6206 du 31/5/17 : Offre pédagogique de Bruxelles-Environnement pour 2017-2018
CHALLENGE SPORTIF ANNUEL	Circ 6568 du 2/3/18: Challenge sportif « Parkour » dans les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Retour «Table des Matières»](#)

« CHEMINS AU NATUREL »	Circ 6726 du 2/7/18: « Chemins au naturel » - appel à projets + données intéressantes
CITÉS DES MÉTIERS	Circ 6788 du 58/8/18: Cité des Métiers de Charleroi - Information – Projets « VIDEO box » et album jeunesse « Ce matin-là »
COMPTABLE	<p>Circ 2749 du 16/06/09: Décret du 30 avril 2009 concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion</p> <p>Circ 5437 du 8/10/15 : Formations destinées aux personnes chargées de la comptabilité dans les établissements scolaires et Centres organisés par la FWB</p> <p>Circ 5455 du 20/10/15: Addendum à la circulaire 5437 du 08/10/2015</p> <p>Circ 6799 du 3/9/18: WBE - Personnels administratifs - Epreuve de recrutement destinée aux personnes chargées de la comptabilité dans les établissements scolaires et assimilés organisés par la Fédération Wallonie Bruxelles</p>
CONCOURS FEVIA (FÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE)	Circ 5891 du 28/9/16 Concours Trophée FEVIA Wallonie 2017
CONNEXION INTERNET – APPEL À PROJET	Circ 5759 du 8/6/16: Appel à candidature : Connectivité interne des établissements situés en Région wallonne
COUR DE RÉCRÉATION	Circ 6836 du 24/9/18: « Recrée ta cour. Des espaces scolaires extérieurs à penser, aménager et vivre collectivement » - outil d'information
COURS PHILOSOPHIQUES	<p>Circ 5224 du 31/3/15: Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars 2015 relatif aux choix des cours philosophiques</p> <p>Circ 6588 du 23/3/18: Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle</p>
CRAZY MACHINE CHALLENGE	Circ 6388 du 4/10/17 Le Crazy Machine Challenge 2018 – 3ème édition
DÉMOCRATIE OU BARBARIE	Circ 6906 du 3/12/18 (annuelle): 24 janvier 2019 : journée d'étude consacrée à « la musique sous le régime nazi : dans les camps, au conservatoire, art dégénéré, subversif ou au service du régime ? ». (dans le cadre de la journée internationale de commémoration des victimes de la Shoah - 27 janvier)

[Retour «Table des Matières»](#)

DEPENSES ENERGETIQUES	Circ 1662 du 20/10/06 : Promouvoir les économies d'énergie
DISTRICTS SOCIO-PÉDAGOGIQUES - CONSEIL PÉDAGOGIQUE	<p>Circ 2947 du 24/11/09 : Districts socio-pédagogiques et Conseil pédagogique – Missions – Fonctionnement – Composition</p> <p>Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 22/9/92 fixant la composition des districts socio-pédagogiques de l'enseignement de la CF</p> <p>Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 19/9/91 fixant l'organisation des districts socio-pédagogiques de l'enseignement de la CF</p>
DROIT A L'IMAGE	Circ 2493 du 07/10/08 : Le droit à l'image dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire
DROITS D'AUTEUR	<p>Circ 6613 du 13/4/18 relative au respect des dispositions relatives aux droits d'auteur dans l'enseignement</p> <p>Circ 4508 du 21/8/13: Droit d'auteur et droits voisins protégeant les œuvres musicales dans le cadre d'activités scolaires: Jeunesses Musicales</p> <p>Circ 5371 du 17/8/15: Droit d'auteur et droits voisins protégeant les œuvres musicales dans le cadre d'activités scolaires. Cette circulaire remplace la circulaire n°2449 du 16/09/2008 telle que modifiée par celle du 06/09/2012 portant le numéro 4126</p>
DROITS DE L'ENFANT	<p>Circ 5368 du 13/8/15: UNICEF Belgique « Les droits de l'enfant dans le nouveau cadre international post-2015</p> <p>Circ 5877 du 16/9/16 : UNICEF Belgique «Les droits de l'enfant dans la migration»</p> <p>Circ 6858 du 11/10/18: Unicef Belgique - Jeu pour célébrer la journée mondiale de l'Enfance</p>
ÉCOLE NUMÉRIQUE	Circ 6489 du 11/1/18: École numérique - appel à projets 2018. Appel à projets réservé, en Région wallonne, aux établissements des enseignements maternel, primaire et secondaire ordinaires et spécialisés, aux établissements de Promotion sociale de niveau secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE	Circ 6725 du 2/7/18: Éducation à la citoyenneté mondiale - Appel à

[Retour «Table des Matières»](#)

	projets 2018-2019 - Programme fédéral Annoncer la Couleur Circ 6854 du 9/10/18: Education à la citoyenneté mondiale - Appel à projets 2018-2019 - Programme fédéral Annoncer la Couleur
ENFANTS ET ADOLESCENTS A HAUTS POTENTIELS	Circ 3676 du 17/08/11 : Recherche-action interuniversitaire relative aux enfants et adolescents à hauts potentiels Site Enseignement.be sur la problématique des HP
ENSEIGNEMENT A DISTANCE	Site de l'enseignement à distance
ÉQUIPES MOBILES	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
EUREGIO MEUSE-RHIN	Circ 6627 du 26/4/18: Euregio Meuse-Rhin – subventions destinées aux échanges et excursions scolaires transfrontalières
EXAMENS LINGUISTIQUES	Circ 6740 du 4/7/18 (annuelle): Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - Appel aux candidats pour la session 2019
EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE	Circ 90 du 19/3/2002: Exercice de l'autorité parentale en matière scolaire
EXPOSITION GÉNÉRATION 80	Circ 6880 du 5/11/18: Exposition « Génération 80 Experience » - LIEGE GUILLEMINIS
FONDATION ROI BAUDOUIIN	Appels à projets: http://www.kbs-frb.be/calls.aspx?langtype=2060
FONDS PRINCE PHILIPPE	Circ 6682 du 31/5/18 (annuelle): Échanges entre écoles (enseignement primaire et secondaire) - Appel à projets 2018 du Fonds Prince Philippe
GESTION COMPTABLE	Circ 4870 du 12/06/14: Pilotage des établissements scolaires en matière de gestion comptable Circ 2202 du 19/02/08: Rôles et responsabilités du chef d'établissement et du comptable en matière de gestion comptable Circ 2580 du 15/01/09: Obligation d'utilisation du compte caisse pour les recettes perçues en liquide Circ 4375 du 4/4/13: Adresse électronique mise à disposition des établissements pour contacter le Service de la Vérification comptable Circ 3722 du 12/9/11: Coordonnées et compétences territoriales des membres du Service de Vérification comptable relevant de

[Retour «Table des Matières»](#)

	<p>l'Enseignement obligatoire. Circ 6577 du 9/3/18: Contrôle financier des établissements scolaires WBE</p>
<p>IMMERSION LINGUISTIQUE dont la langue des signes</p>	<p>Décret du 03/03/2004 organisant l'enseignement spécialisé - Section 4. - De l'apprentissage par immersion Décret du 11/05/2007 relatif à l'enseignement en immersion Circ 5478 du 29/10/15: Plateforme d'échange d'enseignants entre les Communautés Circ 6062 du 15/2/17 relative à « Echange d'enseignants entre les communautés française, flamande et germanophones » Circ 5710 du 10/5/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique Circ 5909 du 11/10/16 relative aux procédures de suspension des cours en immersion linguistique dans l'enseignement fondamental et secondaire Circ 6873 du 26/10/18 (annuelle): Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion – appel aux candidats pour la session 2018</p>
INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT	Circ 6724 du 29/6/18: Les Indicateurs de l'enseignement - Edition 2017
JEU D'ECHEC A L'ECOLE	Circ 5231 du 9/4/15 Le jeu d'échecs à l'école
JOURNÉE DES LANGUES	Circ 6592 du 37/3/18 (annuelle): Journée des langues
LEGALISATION SIGNATURE DIRECTION	Circ 4665 du 19/12/13: Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance à l'étranger
LINGETTES JETABLES EN MATERNELLE	Circ 5411 Utilisation de lingettes cosmétiques jetables dans les écoles maternelles
LUTTE CONTRE LA FRACTURE INTERGENERATIONNELLE	Lis-nous une histoire : une initiative de la Ligue des familles
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	<p>Dossier Manolo Circ 5780 du 24/6/16: Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de</p>

[Retour «Table des Matières»](#)

	logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire Circ 6650 du 14/5/18: NUMABIB : une bibliothèque numérique adaptée qui permet l'accès aux versions numérisées des manuels scolaires.
MATINÉES SCOLAIRES	Circ 6370 du 22/9/17 (annuelle) relative à l'opération « Ecran large sur tableau noir » pour l'année scolaire 2017-2018 et journée spéciale de projections gratuites pour les enseignants le 27 septembre 2017 à Bruxelles, Charleroi, Liège, Mons et Namur.
MEDIATION SCOLAIRE	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
MOBILITÉ : APPEL À PROJET (EF)	Circ 6098 du 3/3/17 : Mobilité scolaire : « Emile le serpent mobile » Circ 6304 du 11/8/17 : Mobilité scolaire : "Emile le serpent mobile" - action de septembre 2017
NEUTRALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	Circ 1059 du 18/02/05 : Législation relative à la neutralité de l'enseignement Circ 1060 du 28/02/05 : Neutralité de l'enseignement – Affiche Circ 2198 du 18/02/08 : Neutralité dans l'enseignement – Rés. FWB
NOM DE DOMAINE «EU»	Circ 1339 du 11/01/06 : Information des chefs d'établissement quant à la création du nom de domaine « eu » et à la possibilité pour eux d'y enregistrer le site web de leur établissement
NOUVELLE ORTHOGRAPHE	Circ 2475 du 25/09/08 : Recommandations relatives à l'application de la nouvelle orthographe et à son enseignement Les 7 règles
OCCUPATION DES LOCAUX Envoyer une copie de toute convention signée en vertu de la circulaire 5409 du 15/9/15 à la Direction régionale des infrastructures compétente et au préfet de zone	Circ 5409 du 15/9/15 : Occupation conjointe à titre permanent ou récurrent de bâtiments scolaires : - soit par deux niveaux d'enseignement relevant du même pouvoir organisateur. - soit par deux niveaux d'enseignement relevant de pouvoirs organisateurs différents ou par des tiers non scolaires (associations non commerciales) ; 2 Occupation temporaire de locaux scolaires par des tiers Circ 6462 du 13/12/17 Occupations de locaux scolaires par des tiers

[Retour «Table des Matières»](#)

OUTILS PÉDAGOGIQUES	Echange d'expériences pédagogiques et mise en valeur d'activités développées en classe sur le site Culture-Enseignement
PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE	Circ 5131 du 22/1/15: Information relative au Pacte pour un Enseignement d'Excellence Circ 6372 du 25/9/17: Dispositifs participatifs – Pacte
PATRIMOINE	Circ 6789 du 28/8/18: Concours sur le thème du patrimoine belge « Mon patrimoine revisité », à destination des classes de première, deuxième et troisième année de l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles – pour le 5/10/18
PAVOISEMENT DES BÂTIMENTS SCOLAIRES	https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/20291_000.pdf pour le drapeau de la FWB http://www.etaamb.be/fr/arrete-royal-du-29-mai-2015_n2015000293.html pour le drapeau belge et le drapeau européen
POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS	Circ 5668 du 21/3/16: Nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et adolescents : Plan national 2015 – 2020 pour une nouvelle politique de santé mentale des enfants et adolescents.
PRÉVENIR LA MALTRAITANCE	Circ 6196 du 23/5/17 : Formation en ligne/module de base : Points de repère pour prévenir la maltraitance
PRIX BELGE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT	Circ 6540 du 15/2/18: Prix belge de l'Énergie et de l'Environnement 2018
PROGRAMMES EUROPÉENS «LAIT À L'ÉCOLE» ET «FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE»	Région wallonne : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école Région de Bruxelles-capitale : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école
PROMOTION DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION	Circ 5576 du 26/1/16: Promotion des métiers de la construction
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles. Circ 3088 du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles Circ 3444 du 1/2/11 : Sécurité des données personnelles Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
QUALITÉ DE L'AIR	Circ 6125 du 23/3/17 : Projet « Ad'Air » à l'école – Développement d'outils d'Aide à la Décision relatifs à la qualité de l'Air Intérieur pour les écoles situées en Région wallonne

[Retour «Table des Matières»](#)

QUALITE DES REPAS	<p>Manger-bouger : cliquer sur Alimentation ou sur Outils</p> <p>Circ 2783 du 26/06/09 : Maladie coeliaque : information</p> <p>Circ 3581 du 23/5/11 : Organisation pratique de la gestion des cantines scolaires des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française</p> <p>Circ 4869 du 12/6/14 : Réglementation relative aux repas et aux consommations au sein des établissements scolaires (Accès au restaurant scolaire - gratuité des repas etc.)</p> <p>Circ 6629 du 27/4/18 : Alimentation équilibrée, (Cyber) harcèlement, démocratie scolaire et activités citoyennes - appel à projets 2018-2019</p> <p>Circ 6813 du 10/9/18: Alimentation saine et équilibrée - Appel à projets 2018-2019</p> <p>Circ 6897 du 21/11/18: Lancement du « Green Deal cantines durables »</p>
RADICALISATION : PLAN DE PRÉVENTION Assistance aux écoles: 0800/20410	<p>Circ 5133 du 31/1/15: Plan de prévention contre le radicalisme à l'école</p> <p>Circ 5990 du 15/12/16: « Débattre des phénomènes de radicalisation » animations en classe – proposition (niveau secondaire)</p>
REPAS CHAUDS GRATUITS EN MATERNELLE: APPEL À PROJET 2018	<p>Circ 6622 du 20/4/18: Appel à projets pilotes proposant des repas chauds complets gratuitement dans les écoles de l'enseignement maternel émargeant au décret relatif à l'encadrement différencié, ainsi que dans les implantations maternelles émargeant au décret relatif à l'enseignement spécialisé.</p>
RÉSEAUX SOCIAUX	<p>Circ 5433 du 5/10/15: À la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement : usages professionnels et pédagogiques</p>
SECURITE DES DONNEES	<p>Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles.</p> <p>Circ 3088 du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles</p> <p>Circ 3444 du 1/2/11 : Sécurité des données personnelles</p> <p>Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles</p>
SENSIBILISATION AN NUMERO D'URGENCE 112	<p>Circ 5960 du 18/11/16 : Campagne KIDS 112</p>
SPECTACLES À L'ÉCOLE	<p>Circ 5898 du 30/9/16: Spectacles à l'école – catalogue 2016-2017.</p>

[Retour «Table des Matières»](#)

TRAVAUX ECONOMISEURS D'ENERGIE SUR FONDS PROPRES	Article 3 §3 de la loi du Pacte scolaire du 29 mai 1959 modifiée par le décret du 18 décembre 2013.
TRAVAUX SUBSIDIÉS Signaler les besoins aux Directions régionales qui gèrent entièrement la procédure d'octroi de l'intervention financière du PPT	Circ 5214 du 19/3/15 Procédure d'octroi d'une intervention financière de la Communauté française relative au Programme Prioritaire de Travaux (PPT) en faveur des bâtiments scolaires
TRAVAUX SUR FONDS PROPRES	Circ 3162 du 7/6/10 Travaux effectués à l'initiative des établissements scolaires – occupation de locaux fermés ou déclassés
TROUSSE DE SECOURS	Composition trousse de secours (Arista)
VALEURS DU RÉSEAU	Site WB-E : nos valeurs
VIOLENCE A L'ÉCOLE	<p>AGCF du 28/6/12 portant application de l'art 28 du Décret du 30/06/1998</p> <p>Circ 375 du 05/09/2002 : Actes de violence et harcèlement [à l'égard du personnel – NDLR]– déclarations et plaintes</p> <p>Circ 1836 du 11/04/2007 : Informations des membres du personnel des ét. scolaires au sujet des droits des victimes d'actes de violence</p> <p>Circ 2111 du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB – Site de la Médecine du travail</p> <p>Circ 5833 du 10/8/16: Guide de procédure pour l'application des mesures relatives à la prévention des risques psychosociaux au travail, dont notamment la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail</p> <p>Circ 2327 du 02/06/08 : Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI</p> <p>Circ 3696 du 29/08/11 : Nouvelles missions du SGEOFWB au 11/09/11, relatives à la gestion des dossiers disciplinaires et des dossiers concernant la problématique du harcèlement sexuel ainsi que la violence à l'école + Circ 3779 du 27/10/11 : Erratum</p> <p>Circ 4156 du 1/10/12 Numéro vert «École et parents», une ligne d'information pour les parents touchés par la violence scolaire [0800/95 580] - Année scolaire 2012-2013 et suivantes</p>

[Retour «Table des Matières»](#)

[Circ 4964](#) du 28/8/14: Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire
Sensibilisation des jeunes à la violence dans leurs relations amoureuses : [site de la Direction de l'Égalité des chances](#)
[Circ 6629](#) du 27/4/18 : Alimentation équilibrée, (Cyber) harcèlement, démocratie scolaire et activités citoyennes - appel à projets 2018-2019
[Circ 6036](#) du 26/1/17 : Prévention de la radicalisation menant à la violence au sein des établissements scolaires
[Circ 6503](#) du 23/1/18 Diminution du niveau d'alerte et mesures de sécurité dans les établissements scolaires

Ch. IX. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE

Contenu

ABSENCE POUR MALADIE.....	115
ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE.....	116
ALLOCATIONS FAMILIALES.....	117
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIF).....	117
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES	118
CONCIERGE.....	119
CONGES.....	119
ENGAGEMENT DU PAPO DANS LE CADRE DES NOUVELLES MESURES D'AIDE A L'EMPLOI EN WALLONIE.....	119
ENGAGEMENT DU PAPO DANS LE CADRE DES NOUVELLES MESURES D'AIDE A L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES- CAPITALE.....	119
ENTREE EN FONCTION.....	119
EXTENSION DE CHARGE OU DE NOMINATION.....	120
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF.....	120
FICHE INDIVIDUELLE.....	120
GESTION DU PERSONNEL.....	120
LICENCIEMENT.....	121
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS.....	121
ORGANISATION DE LA RENTRÉE.....	121
PERTE DE CHARGE – PARTIELLE OU TOTALE.....	121
PRIME SYNDICALE.....	122
PROTECTION DE LA MATERNITE.....	122
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT TEMPORAIRE).....	122
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT STAGIAIRE).....	122
STATUTS DU PAPO.....	122
VACANCE D'EMPLOI.....	123

ABSENCE POUR MALADIE

[Circ 6688](#) du 5/6/18: Nouvelle dénomination de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé : CERTIMED - Nouveau certificat médical destiné au personnel enseignant et assimilé

	<p>Certimed - A l'attention du Médecin coordinateur - BP 10018 1070 BRUXELLES Fax: 02/227.22.10 - N° vert 0800-93341 ail: certificat.fwb@certimed.be Les certificats sont également téléchargeables, dès à présent, via un nouveau lien : https://www.certimed.be/fr/documents-utiles-enseignement . Le non-respect des dispositions du décret du 22 décembre 1994 portant des mesures urgentes en matière d'enseignement (articles 2 à 19) entraîne le caractère irrégulier de l'absence et la perte du droit au traitement pour cette période d'absence.</p>
<p>ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE - «[...] le secrétariat de l'établissement scolaire détient en sa possession des formulaires de déclaration d'accident. À la demande de la victime d'un accident du travail, il doit lui en fournir un exemplaire. Ce formulaire comprend un volet administratif (modèle A) et un volet médical (modèle B). Une partie du volet administratif doit être remplie par le secrétariat, tandis que l'autre partie est remplie soit par la victime, soit par un supérieur hiérarchique si la victime est dans l'incapacité de la compléter du fait de son accident. Une fois que le formulaire est rempli, le directeur de l'école doit le communiquer à la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement. .[...]» (circ 4746) MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES Tél : 02/413.39.49 Courriel : accidents.travail.enseignement@cfwb.be - «Si l'accident du travail s'accompagne d'une absence au travail, le secrétariat remet également à la victime un modèle de certificat médical d'absence MEDEX sur lequel il aura préalablement inscrit le numéro d'identification, le nom et l'adresse de l'établissement.[...]»</p>	<p>La plus grande partie du personnel scolaire bénéficie du régime de coassurance mis en place par l'Etat belge et la Fédération Wallonie-Bruxelles (ci-après FWB) selon les règles contenues principalement dans l'arrêté royal du 24 janvier 1969 modifié par l'arrêté royal du 8 mai 2014.</p> <p>La circ 4746 du 25/2/14: Référentiel des instructions et démarches administratives en matière d'accidents du travail des personnels de l'enseignement donne toutes les explications nécessaires, hormis celles contenues dans la circ 375 du 5/9/02 Actes de violence et harcèlement - Déclarations et plaintes. Différentes questions sont abordées : assurance lors d'activités exercées pendant le congé pour accident de travail, reprise du travail à mi-temps, reprise du travail avec travail adapté, catégorie de personnes couvertes par l'AR du 24 janvier 1969, critères d'activités, modalités d'indemnisation des victimes, informations à communiquer aux hôpitaux et aux mutuelles, etc.</p> <p>Circ 5507 du 3/12/15: - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.</p>